VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 19 SEPTEMBRE, 1922 No. 15

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

L'Association d'Education

La perception

Dans Saint-Boniface

St-Boniface a eu sa journée de perception, dimanche dernier. En dépit de la pluie battante qui n'a cessé de tomber de toute l'après-midi, les percepteurs ont visité chaque demeure. Les citoyens, encore sous l'effet des paroles énergiques et convaincantes de l'abbé Sabourin qui, à chaque messe, le matin, avait donné l'un des exposés les plus lumineux de notre situation scolaire et précisé le devoir de chacun, ont répondu à notre appel avec enthousiasme et générosité.

Dans les campagnes

Dimanche, le 24 septembre, les délégués de l'Association visiteront les paroisses de la vallée de la Rivière Rouge. Voici la liste de nos délégués et de la paroisse assignée à chacun.

AUBIGNY: M. Hormisdas Béliveau, le président de l'Association;
STE-ELIZABETH: M. J.-A. Marion;
LORETTE: M. Louis-Philippe Gagnon;
STE-ANNE: M. Henri Lacerte;
STE-AGATHE: M. Camille Fournier;
ST-JEAN-BAPTISTE: Le Rév. Frère Joseph;
ST-MALO: Le Rév. Père Péalapra, O. M. I.;
ST-PIERRE: M. l'abbé Sabourin;
LETELLIER: M. Noël Bernier;
ST-EUSTACHE: M. Arthur-A. Prud'homme;
ISLE-DES-CHENES: M. J.-O. Dubuc;
ST-CHARLES: M. Jos. Landry;
LA BROQUERIE: M. Marius Benoit;
ST-FRANCOIS-XAVIER: M. Samuel Nault;
ST-ADOLPHE: M. Guillaume Charette;
THIBAULTVILLE: Dr Laurendeau;
ST-JOSEPH: M. Adrien Potoin;
ST-NORBERT: M. Jules Collon;
LASALLE: M. Joseph Leblanc;
ELIE: M. Joseph Baril et M. Aimé Joyal;
PORT GARRY: M. William Raymond;
STE-GENEVIEVE: M. Pambrun.

Woodridge, St-Labre et les autres paroisses à l'est de la Rivière Rouge seront visitées vers la mi-octobre.

Le 1er octobre nos délégués iront à l'Ouest. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Nous recommandons à tous nos amis de relire attentivement les instructions que nous leur donnions la semaine dernière et que nous répétons encore. Elles s'appliquent à toutes les paroisses, même à celles qui ne seront visitées que le 1er oct.

D'abord en cas de mauvais temps le 24, la perception sera partout remise d'une semaine. C'est-à-dire que les paroisses du premier groupe seront visitées le 1er octobre et que celles du second groupe seront visitées le 8 octobre.

Deuxièmement, nous désirons que la perception soit faite, dans chaque paroisse, le jour même, de la visite de notre délégué.

Troisièmement, nous comptons sur les officiers de nos cercles paroissiaux pour organiser d'avance, dans chaque paroisse, une équipe de percepteurs suffisante pour couvrir toute la paroisse en une journée.

De plus, nos délégués, devront rencontrer tous les percepteurs de leur paroisse respective après la messe. Ils auront des instructions spéciales à leur communiquer et des livrets de reçus à leur remettre; les officiers des cercles paroissiaux sont priés d'en prévenir leurs percepteurs.

Dans chaque paroisse, il y aura, après la messe, une courte assemblée de tous les paroissiens à laquelle notre délégué adressera la parole; enfin, dans l'après-midi, visite et perception à domicile par les percepteurs.

Nous répétons qu'il y va de l'existence même de l'association que la perception soit faite et bien faite partout. Il faut que chacun donne.

Qu'on y songe bien.

Les délégués sont priés de se rappeler que nous attendons un rapport écrit d'eux pour lundi soir et que mardi soir nous les attendrons à une assemblée à l'Hôtel de Ville, à St-Boniface.

Oeuvre indispensable

Dimanche dernier, le cercle local de l'Association d'Education de Saint-Boniface a fait la quête à domicile, sur son territoire. Nous donnons à côté le résultat de son travail.

Dimanche prochain ce sera le tour des autres cercles locaux. L'Exécutif leur fournira tout l'appui possible, par l'envoi de délégués, pour les aider à faire leur travail, mais qu'ils ne perdent pas de vue que c'est leur travail.

Le dernier congrès a appuyé fortement sur l'indispensable nécessité d'avoir des cercles locaux bien vivants; sans cela l'oeuvre de l'Association d'Education est condamnée à languir. Dimanche prochain, l'Exécutif compte sur eux pour organiser le secours financier à domicile.

La quête à domicile peut paraître ennuyeuse à ceux qui sont sollicités; elle l'est bien davantage pour ceux qui sollicitent. Le travail ingrat de se faire quêteur pour l'intérêt commun mérite au moins une réception cordiale, s'il ne décroche pas l'appui financier.

Cette quête à domicile a deux avantages incontestables. D'abord on a cru que c'était le seul moyen efficace de se pourvoir des fonds nécessaires, les autres ayant été reconnus insuffisants. Or une oeuvre de résistance est impossible sans argent. En second lieu, rien ne peut rappeler plus vivement l'injustice dont nous sommes victimes en cette province.

Les garanties données par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et par l'Acte de Manitoba devraient nous dispenser de quêter pour défendre nos droits. Mais les lambeaux de ces deux actes pendent aux murs de notre superbe Hôtel du Gouvernement. Comme Lady McBeth les gouvernants de Manitoba ont beau se laver les mains devant leur public pour faire disparaître les traces de leur injustice, la tâche est indélébile. Un acte réparateur s'impose.

Nous devrions avoir, en cette Province, les droits qu'a la minorité protestante de Québec. Qu'on nous donne seulement la moitié de la mesure d'équité que reçoit la minorité protestante de Québec et nous garantissons la paix. Nous serions alors dispensés de la quête à domicile, et nous n'en serions pas fâchés.

Ce qu'on appelle la loi Thornton est une iniquité. Le contrat qu'elle prétend annuler dépasse la juridiction de l'Assemblée législative manitobaine; c'est donc un coup de force et non une loi. L'arrangement Laurier-Greenway, bien qu'incomplet et insuffisant, était pourtant un contrat entre le Gouvernement provincial et le Gouvernement fédéral agissant sous la dictée du Conseil Privé qui avait reconnu nos droits. La législature manitobaine a pris sur elle de déchirer ce contrat; c'est une iniquité, il faut bien appeler les choses par leur nom.

Mais l'injustice s'appuyant sur la force possède, et elle compte bien lasser notre patience.

Nous avons bondi sous l'insulte; nous avons organisé notre Association d'Education pour sauver ce que la prétendue loi veut nous arracher. Allons-nous fléchir après six ou sept ans de lutte? Nous aurions vraiment piètre posture devant l'élément français du pays tout entier. Se dérober par ennui ou lassitude au moment du danger est une trahison. Aucun de nous n'est capable d'un pareil acte, mais ne laissons pas à l'apathie de nous faire arriver au même résultat pratique. Le programme d'action dressé par le dernier congrès et le nouvel Exécutif qu'il s'est donné est un programme sauveur, s'il trouve l'appui de tous. Commençons par faire le petit effort financier jugé nécessaire, exécutons ensuite le reste du programme et nous vivrons. L'Exécutif mettra les cercles locaux au courant des détails de ce programme par un délégué très en vue qu'il s'est assuré. Il ne faut sûrement pas attendre sa visite pour se mettre au travail, mais dès que les groupes locaux auront la bonne fortune de prendre contact avec lui, il faudra absolument concerter une action commune et pratique qui atteindra les détails de la vie de chaque jour.

Faisons le premier pas dimanche prochain.

FRANCE

Les dettes interalliées

Personne ne songe à répudier les dettes interalliées qui à tout prendre sont glorieuses, car elles ont été contractées pour soutenir le poids de la guerre, et parce que nos alliés étaient hors d'état de fournir contre l'Allemagne un effort égal au nôtre, mais, par délicatesse, les gouvernements français se sont abstenus d'examiner à fond le problème de ces dettes.

Or, cette abstention risque de nous devenir préjudiciable, car à l'étranger on n'éprouve pas les mêmes scrupules chez nos créanciers, et on y expose, à tout instant des systèmes plus ou moins pratiques destinés à assurer le remboursement des dettes, mais en se plaçant au seul point de vue des créanciers, et en négligeant complètement d'apprécier le problème en tenant compte de la situation des débiteurs.

M. Poincaré a donc eu raison de se décider à aborder enfin la question dans son discours de Bar-le-Duc. Toutefois, s'il a rappelé les principaux chiffres, et s'il a souligné l'origine des dettes, il s'est borné encore à n'insister que sur deux idées, excellentes d'ailleurs. Il a protesté d'abord contre toute assimilation des dettes allemandes aux dettes des alliés. Sans doute, les unes et les autres portent sur des sommes d'argent qui sont comparables, mais dans leur origine les différences sont profondes. Si nous devons à l'Angleterre 11 milliards de francs-or, c'est parce que nous les lui avons empruntés, et parce qu'à Londres on a compris l'intérêt qu'on avait à mettre à notre disposition les sommes nécessaires pour assurer notre ravitaillement en vivres et en munitions. Que serait-il arrivé si nous avions manqué des moyens financiers de soutenir la guerre? L'Angleterre aurait été obligée de fournir un effort supplémentaire qui lui aurait coûté les sommes mêmes qu'elle aurait refusé de mettre à notre disposition, et qui, par surcroît, aurait exigé des milliers de vies britanniques. Comme au dix-huitième siècle et pendant les guerre de l'Empire, Londres a donné l'argent à ceux qui, sur le continent, se battaient pour elle.

(Suite à la page 5)

La journée de l'Association d'Education à St-Boniface

Un très bon succès et un exemple pour ceux de la province

LE RESULTAT FINAL SERA DE PLUS DE $1400.

L'on se félicitait, l'an dernier, de la température douce et lumineuse qui nous était donnée pour faire la visite des bonnes volontés au profit de notre oeuvre.

Autre histoire, cette année: ciel bas à raser les toits, pluie persistante, "temps mou" par excellence. Il y avait peut-être de quoi compromettre le résultat de la perception.

Mais non. Une équipe d'hommes à toute épreuve était sur pied qui travailla ferme tout l'après-midi. Grand merci à ces fervents de la cause.

Un solide gaillard, membre d'une équipe de balle-au-camp, habitué à y briller, et qui avait promis son concours pour la circonstance, a trouvé, au dernier moment, qu'il faisait trop mauvais pour se balader dans les rues... Son frère, par ailleurs, qui ne joue pas à la balle-au-camp, pateaugeait dans la glaise bien délayée d'un quartier incomplètement pourvu "d'améliorations locales", tendant la main pour l'Association.

Il faut citer le sermon prononcé à la Cathédrale, par M. l'abbé Sabourin, sur les droits de la conscience. Voilà qui fait ouvrir les yeux sur bien des choses qu'on aime mieux pressentir confusément qu'analyser de façon précise. Tant on a peur de voir trop clairement où le devoir réside!

L'Association méritait cet appui de l'éminent prédicateur et ce dernier mérite amplement que plusieurs de ses déclarations servent d'épigraphe à certains chapitres de notre action.

A souligner: la gentillesse de ces bambins de dix à douze ans qui ont vidé leur tire-lire "pour le français". Il resterait à décider si le geste des enfants est plus louable que le clairvoyant patriotisme des parents.

On a remarqué, au cours de la perception, quelques petits faits qu'il faut noter et qui portent à réfléchir.

Dans plusieurs maisons, le père, après avoir versé son obole, amenait ses enfants et chacun, à tour de rôle, remettait au percepteur une somme assez ronde, épargnée sans doute sur les amusements et les friandises des vacances. Voilà un excellent mode d'éducation.

Ailleurs des citoyens ont souscrit leurs $5.00; seulement ils en ont payé une partie au percepteur et ont donné une promesse de payer la balance plus tard et par versements à terme. Voilà un mode de souscription pratique et recommandable.

Un citoyen voulait souscrire $20.00, mais ne voulait pas débourser cette somme hier; il a versé $5.00 et donné 3 chèques de $5.00 et datés chacun à un mois d'intervalle. Voilà encore un mode de souscription à encourager.

En vérité ce fut une belle journée: les percepteurs tout ruisselants l'ont proclamé.

Nous publions ci-dessous la liste des souscripteurs qui ont fait la part de la défense nationale. Nous nous permettons de souligner le beau résultat atteint par la coopération des nôtres dans cette oeuvre essentielle. La multiplicité de ces gestes individuels est l'indice d'une magnifique communauté d'aspirations, favorable au développement de l'Association. Nos sincères remerciements à ceux qui, comprenant le sens de cette organisation, ne craignent pas de faire pour son maintien, les sacrifices requis.

La pluie et la boue ont rendu impossible la perception dans St-Vital et de l'autre côté de la rivière la Seine. Elle aura lieu dimanche prochain. Nous espérons donc pouvoir donner la semaine prochaine un rapport complet.

Le rapport donné aujourd'hui n'inclut pas les rues Marion-sud et Des Meurons-ouest. MM. Sourisseau et O. Pelletier qui faisaient la perception rues Youville et Des Meurons-est n'ont pu nous faire parvenir leur rapport en entier. Ils le compléteront pour la semaine prochaine.

La journée de l'Association d'Education à Saint-Boniface

RUES DESAUTELS ET D'ESCHAMBAULT; Percepteur, MM. Avila Fortier et Georges Bétournay.

M. Arthur Prud'homme	$ 5.00
Anonyme	1.00
Anonyme	.50
Alfred Doucet	2.00
Mme Jacques Beaucage	1.00
M. J.-S. Prud'homme	2.00
Mme Joseph Legouarguer	.25
M. L. Faulkner	.25
Mme Verhaeghe	.25
Mme E. Gicale	.25
M Pierre Couture	2.00
M. Arthur Cusson	10.00
M. Joseph Desgagnés	2.00
M. Thomas Beaulieu	.25
Mme Charles Loiselle	1.00
Mme Odina Couture	.50
M. Borghshause	.25
M. Léon Roy	1.00
M. Louis Lemaire	1.00
M. Edouard Brunet	.25
M. W. Lavallé	.50
Mme S. Rémillard	1.00
M. C.-E. Bernier	5.00
M. Paul Prince	2.00
Total	$39.25

RUE DES MEURONS; MM. Alfred Doucet et Camille Fournier, percepteurs.

M. Bélanger	$ 1.00
M. Duhamel	.50
M. Arthur Gauthier	.50
M. Hubert Duveyon	.50
M. A. Van Raes	2.00
M. A. Savoie	.50
M. Th. Couture	.25
M. Y. Brassard	.25
M. Léo Vasseur	.50
Mme Hall	1.00
M. C. Fournier	5.00
Mlle Coutu	1.00

Mme A. Paul	.25
M. Edouard Lane	5.00
Mme Clément	.50
M. Léonard	.50
M. Joseph Bourgeault	10.00
M. Eugène Bourgeault	.50
M. C. Lafrenière	2.00
M. C.-A. Gareau	10.00
M. Ernest Pelletier	1.00
M. Joseph Gauthier	4.00
Mme Théo. Bertrand	2.00
M. Narcisse Bergeron	5.00
Total	$52.75

RUE AULNEAU; MM. S.-A. Nault et O. Lacerte, percepteurs.

M. A. Desautels	$ 1.00
M. J.-H. Desautels	2.00
M. S.-A. Nault	5.00
M. Ed. Doulets	5.00
M. J. Blais	5.00
Mme Renaud	1.50
M. A. Roy	5.00
M. Emmanuel Barré	1.00
M. Ed. Frigon	1.00
M. Ludger Roux	10.00
M. H. Beaulieu	1.00
Mme Whilehm	.25
M. Morlevé	.50
Mme Dumouchel	1.00
M. L. Roussin	2.00
M. Charles Lanthier	20.00
M. J.-A. Lanthier	1.00
M. F.-J. Théberge	.50
M. O. Lacerte	1.25
Total	$65.00

AVENUE PROVENCHER; MM. J.-L. Taillefer et Eug. Boismenu.

M. J. Benoit	$ 5.00
RR. PP. Oblats	25.00
M. U. Rémillard	5.00
M. A. Bélanger	1.00
M. Louis Lavoie	5.00

Mme Paradis	1.00
M. L. Laurendeau	5.00
M. V. Faille	1.00
M. O. Faille	1.00
Dr. Raoul Tassé	1.00
M. J.-P. Tremblay	5.00
Mme F.-B. Côté	2.00
Mme J.-B. Lafrance	1.00
M. Alexandre Bernier	5.00
Mme T.-A. Bernier	5.00
Mme Buron	1.00
M. Casal	[illegible]
Mme G. Meunier	1.00
Mme N. Bérubé	2.00
Mme d'Eschambault	2.00
Mme Vaudry	2.00
Mme Bouchard	5.00
M. E. Dubuc	2.00
MM. Fontaine et [illegible]	5.00
M. P. Savoie	.25
M. Persons	2.00
M. Planté	.50
M. R. Duranleau	1.00
M. J.-A. Lapierre	[illegible]
M. A. Gauvin	10.00
M. G. Maher	[illegible]
Famille A. Bérubé	10.00
M. Alfred Lévesque	[illegible]
M. N. Taillefer	2.00
M. A. Laramé	5.00
M. Prosper [illegible]	1.00
Dr. L.-D. Collin	2.00
M. Paul Lavoie	5.00
L'Union canadienne [illegible]	10.00
Collège St-Boniface	20.00
M. Louis Bétournay	5.00
Total	$159.00

AVENUE CATHEDRALE; M. J.-A. Marion, percepteur.

S. G. Mgr Béliveau	$50.00
M. l'abbé L. Brodeur	5.00
M. l'abbé Brunet	2.00
M. l'abbé Lavoie	5.00
Mgr Jubinville	25.00
Le Petit Séminaire	10.00
M. l'abbé Meunier	2.00
M. l'abbé Moreau	1.00

(Suite à la page 4)

Journees de l'Association d'Education:- le 24 septembre et le 1er octobre. Il faut que chacun donne

M. DELLY

La Fin d'une Walkyrie

Feuilleton "La Liberté"

No., 16

(Suite)

— Pour mon compte, j'en suis sûr! Tu n'as pas de doute à garder là-dessus, Aniouta.

Elle releva la tête, et il vit dans ses yeux une expression de joie ardente, de confiance passionnée qui l'éblouit.

Avec un frisson d'ivresse, il pensa: "Elle m'aime!... C'est pour cela qu'elle déteste Brunhilde."

Les autres promeneurs, un peu loin déjà, se détournaient pour attendre les deux jeunes gens. Tandis que ceux-ci les rejoignaient, le regard aigu de Brunhilde s'attachait à ce couple si beau, qui descendait dans la lumière. Les yeux de Boris s'éclairaient d'une allégresse triomphante, et les lèvres d'Aniouta s'entr'ouvraient en un sourire de joie mystérieuse, tandis que les cils baissés voilaient l'ardent éclat des prunelles veloutées.

Mlle de Halweg dit avec une ironie qui sonna faux:

— Vous étiez encore en contemplation devant ce golfe merveilleux?

D'un ton de raillerie hautaine, le comte riposta:

— Encore et toujours. Il est des beautés dont on ne se lasse jamais.

— Ce n'est pas impossible... quoique l'inconstance soit un défaut très humain... et particulièrement très masculin, me suis-je laissé dire.

— Vraiment?... J'imagine cependant qu'il savait à quoi s'en tenir, le bon poète qui a prétendu que

"Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

— Je connais pourtant des femmes qui ne varient pas, qui ne varieront jamais.

— Et moi des hommes qui, après mûre expérience, se fixent dans un immuable amour.

— Hum! je ne m'y fierais pas trop!... Et vous, mademoiselle Aniouta?

Avant que la jeune fille pût répondre, Boris dit sèchement:

— Aniouta est trop jeune pour avoir un avis sur ce sujet.

— Ah! en effet! A son âge, on a encore des illusions, beaucoup de confiance... C'est très agréable...

Elle n'acheva pas sa phrase. Mais le regard, le sourire mauvais et narquois se chargeaient de le faire — du moins pour Boris: "C'est très agréable pour vous d'avoir affaire à cette enfant naïve, qui croira tout ce que vous voudrez bien lui dire et verra en vous la perfection même."

Un sursaut de colère agita le jeune homme. Ses yeux dans ceux de Brunhilde, il dit froidement:

— Aniouta aura l'occasion de constater que la confiance, en ce monde, n'est pas toujours trompée, comme vous avez l'air de le croire.

Mlle de Halweg détourna la tête, en répliquant avec un rire forcé:

— Vous me faites dire ce que je ne pense pas, Boris. Les exceptions existent, je le sais, et de tout coeur je souhaite à votre pupille d'en rencontrer une sur sa route.

Puis, avec cette liberté d'esprit qui ne l'abandonnait jamais, elle reprit avec Mme Zernof l'entretien interrompu au moment où toutes deux s'étaient détournées pour attendre le comte et sa pupille.

Aniouta, subitement, avait recouvré sa gaieté. Elle essayait de remettre un peu d'aplomb Cyrille, qui demeurait morne et songeur. Boris marchait près d'elle, les yeux assombris; mais chaque fois qu'elle s'adressait à lui, sa physionomie s'éclairait, son regard durci prenait une expression qui faisait battre très fort le coeur d'Aniouta.

Les promeneurs allèrent s'installer chez Rumpelmayer, pour prendre le thé. Ils s'y trouvaient depuis quelques minutes, quand un groupe entra. Il était composé de personnalités de la colonie russe, parmi lesquelles se trouvait la princesse Etschef. Comme elles s'asseyaient à une table voisine, les comtes Vlavesky se levèrent pour les saluer. Quelques mots furent échangés, tandis que Mlle de Halweg et la princesse, qui s'étaient rencontrées plusieurs fois dans des salons de Pétersbourg, s'adressaient réciproquement un sec petit salut. Puis Boris et Cyrille reprirent leurs places, ainsi que la conversation interrompue.

Aniouta, tout en buvant lentement son thé, dirigeait de fréquents regards vers la princesse Catherine. Chaque fois qu'elle la rencontrait, elle cherchait machinalement où elle avait déjà vu ce joli visage, avant de l'apercevoir à Cannes. Mais évidemment, c'était là une idée, ou une ressemblance quelconque, puisqu'elle n'avait jamais eu jusqu'alors l'occasion de rencontrer cette jeune femme.

La princesse semblait fatiguée, soucieuse, et se forçait évidemment à paraître gaie. Elle accueillait avec un sourire discret les empressements de son voisin, un jeune attaché d'ambassade en congé. Mais elle était surtout occupée à glisser des coups d'oeil vers le comte Vlavesky et sa pupille, placés côte à côte, point de mire de toutes les attentions, d'ailleurs, dans cet établissement élégant qui se remplissait peu à peu.

Mme Zernof pensait, une fois de plus: "Il est grand temps que Boris s'en aille. Sans le vouloir, il compromet vraiment cette petite Aniouta."

Mais elle se sentait particulièrement inquiète, aujourd'hui ayant remarqué, elle aussi, quelle joie contenue, radieuse, transformait la physionomie de Boris et de la jeune fille, tandis qu'ils rejoignaient leurs compagnons sur la route, tout à l'heure, après ce court arrêt en arrière.

Pour différents motifs, une gêne pesait donc sur tous, mais nul n'en laissait rien paraître. Brunhilde continuait de causer avec aisance et semblait ignorer la présence de Cyrille, taciturne et effacé. Boris se mêlait à la conversation avec un air de nonchalante indifférence. Mais qu'Aniouta laissât glisser son écharpe, aussitôt il relevait d'un geste vif le léger tissu et le remettait avec un soin d'amoureux sur les épaules de la jeune fille, qui le remerciait par un sourire. Ou bien il insistait pour qu'elle reprît des pâtisseries qu'elle aimait, tout occupé d'elle seule, emporté à la fois par son amour et par le secret plaisir d'exaspérer cette Brunhilde hypocrite et mauvaise toujours éprise de lui.

Aniouta, palpitante d'une joie profonde, oubliait le banal décor de ce salon de thé, l'entourage papoteur et curieux la présence de l'antipathie allemande. Elle vivait dans une sorte de rêve, se laissait envelopper de cette tendresse passionnée qu'elle sentait près d'elle attentive, brûlante, comme une flamme.

La princesse Etschef se leva pour accueillir une de ses amies qui entrait. Machinalement, Aniouta dirigeait les yeux de ce côté. La jeune femme, en s'asseyant de nouveau, venait de changer de place et se trouvait ainsi légèrement de profil. Aniouta pensa: "Comme c'est curieux de m'imaginer toujours que je l'ai vue!... Telle qu'elle est placée maintenant, c'est saisissant!... Mais où pourrais-je?"

A ce moment, par un de ces éclairs subits de la mémoire, elle se souvint... Elle revit la photographie de la jolie personne, que Boris lui avait enlevée des mains, si impatiemment, un jour de l'été dernier. C'était à elle que ressemblait la princesse Etschef.

Un malaise lui effleura l'âme. Elle se dit: "Etait-ce donc elle?... Mais non, elle ne s'habillerait pas ainsi... Et puis, pourquoi Boris aurait-il eu son portrait?... C'était la photographie d'une femme du pays, qu'il a rapportée d'un voyage, et la ressemblance est toute fortuite."

En dépit de ce raisonnement, le malaise persistait. Aniouta eut un soulagement quand ses compagnons se levèrent pour quitter la salle. Leurs voisins, eux aussi, se préparaient à partir... Brunhilde s'approcha de la princesse Catherine, qui enroulait autour d'elle une écharpe de fourrure, et lui tendit la main.

— Charmée de vous avoir revue, princesse. Vous êtes encore pour quelques temps ici?

— Je pars dans les premiers jours de la semaine prochaine. La saison se termine, d'ailleurs.

— En effet. Et il est agréable de retrouver un peu son chez soi, quand on vient de faire deux ou trois mois d'hôtel.. Car vous êtes à l'hôtel, je crois?

— Mais oui, au Grand-Hôtel, où je me suis trouvée assez bien.

— Ah! au Grand-Hôtel, vous aussi? Comme mon cousin... Le monde est grand, mais on s'y rencontre facilement... Au revoir, princesse. J'aurai sans doute le plaisir de vous retrouver à Pétersbourg où m'amènera mon mariage.

— Votre mariage?

C'était à Boris qu'allait le regard angoissé de Catherine.

— Oui, avec le comte Vlavesky.

Et Brunhilde laissa passer un temps avant d'ajouter:

— Le comte Cyrille, auquel je viens de me fiancer.

— Ah! vraiment? J'ignorais...

La princesse semblait soulagée. Elle adressa de vives félicitations aux fiancés, tandis que Boris, après l'avoir saluée, s'éloignait avec les dames Zernof et Aniouta.

Mlle de Halweg et Cyrille les rejoignirent dehors. Brunhilde déclara:

— Elle n'a pas bonne mine, cette pauvre princesse! Malgré cela, elle est toujours jolie... un peu trop fardée pourtant. Elle n'avait pas cette habitude l'année dernière, il me semble, Boris?

Il répondit brièvement:

— Beaucoup moins, en effet.

— Elle était vraiment bien charmante, le premier jour où je l'ai vue, chez Mme Sternof. C'est aussi ce soir-là que j'ai fait votre connaissance, et celle de Cyrille. Vous étiez assis près d'elle quand j'ai demandé votre nom à mon cousin Stretzbach, et vous paraissiez fort absorbé dans votre conversation. Elle avait une robe rose avec des diamants au cou et dans les cheveux... Oui, c'était vraiment une bien jolie personne!

Boris dit d'un ton de raillerie dure:

— Vous avez une mémoire admirable, Brunhilde! Mais la mienne n'est pas trop mauvaise non plus. Je me souviens de votre robe jonquille, de votre éventail de plumes noires, qui ont fait sensation, ce soir-là. La princesse trouvait cette toilette de jeune fille d'un goût bien allemand. Je vous ai défendue, ainsi que me le commandait mon devoir de cousin. Ces petites jalousies féminines sont d'ailleurs monnaie courante, et bien anodines, à mon avis. Quand elles ne vont pas plus loin, ce sont faiblesses d'âmes médiocres, comme il y en a tant.

Un peu de rougeur monta au teint blanc de Brunhilde. Cette fois encore, Boris ne s'était pas laissé démonter. Avec une glaciale ironie, il blessait dans son orgueil la créature insidieuse et perfide qui essayait de lui nuire.

Mais il pensait: "Je me fais une ennemie terrible dans la personne de cette femme."

Brunhilde se pencha vers son fiancé et lui prit le bras en demandant impérieusement:

— Et vous, Cyrille, vous souvenez-vous de la robe que je portais ce jour-là?

Il dit avec effort:

— Oh! oui, oui... je me souvenais très bien... Nous vous avons tous beaucoup admirée.

Brunhilde eut un rire bref.

— Tous... non. Boris a défendu "mon goût allemand" par courtoisie, mais au fond il était absolument du même avis que la princesse Etschef... à moins qu'il n'ait cédé ainsi au désir d'exciter chez celle-ci une de ces petites jalousies féminines qu'il traite avec tant de désinvolture. Mais que ce soit pour une raison ou pour une autre, soyez certain, Cyrille, que votre cousin ne m'a pas décerné ce jour-là un prix de bon goût.

Boris, dédaignant de poursuivre la discussion, adressa une remarque à Natacha qui se trouvait près de lui. Ils s'en allèrent tous le long de la Croisette pour regagner l'hôtel où Mlle de Halweg et Cyrille allaient reprendre leur automobile. Car, après avoir annoncé d'abord qu'ils dîneraient ici, Brunhilde venait de décider qu'il valait mieux retourner à Nice, pour y retrouver M. de Halweg. Cyrille n'avait rien objecté, Boris pas davantage. Tous deux avaient hâte de voir finir ce long après-midi.

Un jeune homme venant en sens inverse, sur la promenade, arrêta le capitaine Vlavesky. C'était un officier de son régiment, qui se trouvait à Antibes, en convalescence d'une grave maladie. Tandis qu'il continuaient de marcher, Brunhilde, se penchant à l'oreille de son fiancé, ordonna:

— Causez avec les dames Zernof; moi, j'ai quelque chose à dire à la comtesse Verenof.

Cyrille obéit, machinalement. Mlle de Halweg se plaça près d'Aniouta, et ralentit le pas pour la retenir en arrière.

Comme si elle continuait une conversation commencée, Brunhilde dit d'un ton pensif:

— Oui, vraiment, j'ai été frappée du changement de cette pauvre princesse Etschef. L'année dernière, à pareille époque, elle semblait si fraîche, si radieuse!... Il est vrai que depuis lors, elle a connu la plus cruelle déception...

Mlle de Halweg laissa passer un temps, espérant sans doute une question. Celle-ci ne vint pas. Cependant, Aniouta écoutait avec une attention très vive, car une curiosité un peu inquiète lui venait d'entendre parler de la blonde dame d'honneur, depuis qu'elle avait constaté cette ressemblance si frappante avec la photographie.

Brunhilde poursuivit, du même ton égal:

— C'est une charmante personne... un peu coquette peut-être; mais quelle jolie femme ne l'est plus ou moins?... Et son amour pour Boris était certainement sincère, profond, puisqu'il survit à la dure désillusion qu'elle a éprouvée, quand il s'est écarté d'elle. Mais cette souffrance a eu sur sa santé une fâcheuse répercussion, comme je m'en suis aperçue.

Des yeux pleins de stupéfaction et d'angoisse se levaient sur la jeune baronne. Celle-ci continua, sans paraître s'en apercevoir.

— Boris a été fort cruel à son égard. Après l'avoir compromise au point qu'elle s'est trouvée mise en disgrâce par l'impératrice, il l'a dédaigneusement laissée de côté, pour aller vers un autre caprice. Mais je pense qu'un peu de remords lui est venu — à moins que ce ne soit un retour de son ancien amour pour cette jeune femme — car les voilà ensemble ici. Evidemment, il y a eu réconciliation, et la princesse rentrera bientôt en grâce à la cour, au bras de son mari. Un gentilhomme tel que le comte Vlavesky ne peut moins faire, pour réparer ses torts.

Une brûlante rougeur était montée au teint d'Aniouta! mais la pourpre des lèvres avait subitement pâli.

La jeune fille dit d'une voix changée, sans regarder sa compagne:

— Je crois que vous vous trompez. Boris voit très peu la princesse, depuis qu'il est ici.

— Il vous l'a dit, naturellement? Mais moi, et bien d'autres, ne sommes pas assez naïfs pour le croire. Allez, mademoiselle Verenof, vous aurez bientôt une nouvelle cousine, qui ne sera pas du tout désagréable. Et vous la consolerez, au cas où elle ne serait pas très heureuse — ce qui pourrait bien arriver, car je crains que le mariage ne guérisse pas l'inconstance de ce beau Vlavesky, en matière d'amour. Un homme si recherché, d'ailleurs, ne peut guère faire un excellent mari. Mais la pauvre princesse en est éprise à un point inimaginable, dit-on... Je le comprends, après tout, moi qui ai cédé un instant à pareille folie. Il est tellement ensorcelant, quand il le veut, ce Boris!... Mais j'ai eu le courage de m'écarter, prévoyant les déceptions qui m'attendaient. Maintenant, je suis guérie, toute prête à rendre heureux mon cher Cyrille.

Elles entraient toutes deux dans la cour de l'hôtel. Pendant qu'un domestique transmettait au chauffeur les ordres de Cyrille, les promeneurs allèrent s'asseoir dans un salon où, presque aussitôt, les rejoignit Boris.

Aniouta avait pris place près de Natacha. Elle était pâle maintenant, et l'éclat de ses yeux semblait s'être éteint, soudainement. Pas un mot ne sortait de ses lèvres, qui restaient serrées, ou parfois tremblaient légèrement.

On vint annoncer que l'automobile était prête. Les fiancés prirent congé de leurs compagnons. Aniouta, du bout des doigts, toucha la main de Brunhilde. Comme elle avait raison de la détester, cette femme! Elle venait de lui dire de si affreux mensonges!... des choses si douloureuses à entendre.

Boris accompagna ses cousins jusqu'à la voiture. Arrivée là, Brunhilde lui tendit la main. Elle parut hésiter, un moment, puis dit à mi-voix, avec un mélange de prière et de défi:

— J'espère que vous ne garderez pas rancune à Cyrille, au sujet de ce mariage qui vous déplait?

— A Cyrille, non.

— Mais à moi?... toujours?

Pendant quelques secondes, il plongea son regard dans les yeux énigmatiques. Puis il dit froidement:

— Si vous le rendez heureux, je n'aurai aucune rancune à conserver contre vous.

Elle eut son singulier sourire, mais ne répondit pas.

Quand elle fut en voiture, Boris serra fortement la main de son cousin, en lui disant:

— A bientôt, n'est-ce pas?

Cyrille répondit nerveusement:

— Oui, à bientôt.

Quelques instants plus tard, Mme Zernof et les deux jeunes filles reprenaient le chemin de leur demeure. Boris les rejoignit à l'entrée de la route de Fréjus et rentra avec elles à la villa.

Pendant le dîner, ils causèrent beaucoup de Cyrille. Le comte remercia Mme Zernof, qui lui avait évité l'ennui de se trouver seul tout l'après-midi avec son cousin et celle qu'il appelait "la détestable Prusienne".

— J'ai bien compris combien la situation serait désagréable pour vous, mon cher ami, surtout après votre entrevue orageuse avec le baron. Aussi est-ce de tout coeur que je vous ai rendu ce petit service.

— Ne vous a-t-il pas au moins été trop pénible?

— Mais non! Mlle de Halweg est suffisamment aimable, lorsqu'elle le veut. Quant à ce pauvre Cyrille, il me fait pitié... Croyez-vous qu'il reviendra vous voir, seul cette fois?

— Mais certainement non! Elle le tient, et ne le lâchera plus.

Mme Zernof soupira:

— C'est bien malheureux!... Pauvre garçon! Elle a un regard si dur, parfois!

Il dit machinalement:

— En effet.

Son attention venait de se porter sur Aniouta, placée en face de lui, près de Natacha. Elle parlait peu ce soir, et seulement par petites phrases brèves. Son visage semblait pâli et comme légèrement creusé. Dans son regard, que rencontrait rarement le comte, une ombre de souffrance passait à tout instant. Enfin — et c'était ce qui venait de frapper Boris — elle refusait un plat que lui présentait Paracha, et qu'elle aimait beaucoup.

Il demanda, avec une sollicitude déjà inquiète:

— Tu n'as pas faim, Aniouta?

— Non, pas du tout.

— Es-tu fatiguée?... souffrante?

Un peu de rougeur vint à ses joues. Elle eut un sourire contraint, en répondant:

— Un peu fatiguée seulement Mais ce ne sera rien du tout.

— As-tu mal à la tête?

Elle répondit affirmativement — et elle le pouvait sans mentir, car véritablement, depuis une heure, un cercle de fer lui enserrait le front.

Mme Zernof déclara:

— Il faut aller te coucher aussitôt après le dîner, ma chère petite.

Aniouta ne protesta pas. Elle avait hâte d'être seule, et de pouvoir réfléchir — hors de la présence de Boris.

(A. SUIVRE)

CHRONIQUE
Page Féminine

[illegible] ÉVARISTE LAMY.

FEMMES D'ORDRE

Une fort estimable personne me disait naguère que les jours sont trop courts pour la tâche quotidienne qui lui incombe. Du matin au soir, elle n'arrête pas, c'est les enfants à habiller, les repas à préparer, la maison et le linge à entretenir, les achats à faire, etc., etc. Il n'y a plus place — ou si peu — pour la musique, la lecture et la correspondance... Si toutefois elle veut consacrer une heure de ci de là, à ces agréments ou encore à une réception ou une sortie quelconque, c'est au détriment d'une besogne moins intéressante qui l'attend, et qu'elle ne négligera pas, dût-elle prendre, pour cela, sur ses heures de repos bien mérité. Tous les jours, elle procède de la même façon, et à moins de contre-temps imprévus, chaque chose sera exécutée en son temps.

Femme d'énergie et d'ordre, elle ne saurait comprendre autrement la vie.

Il n'en est pas ainsi de toutes les maîtresses de maison. Vous avez rencontré, n'est-ce pas, de ces "heureux caractères" — qu'on serait tentée d'envier — dépourvus de tout sens pratique. Elles ne sont jamais pressées, n'ont presque rien à faire et remettent sans cesse au lendemain l'exécution d'un travail pénible qui s'impose. Dans ces maisons confiées à leurs soins et initiative, c'est un charivari d'un bout de l'année à l'autre. Madame prendra aussi bien sa broderie à l'heure du ménage et de la vaisselle, les enfants seront à peine débarbouillés, habillés au petit bonheur... Qu'est-ce que ça fait? L'on ne s'excite pas pour si peu. Et, là-dedans, on vit ainsi, content comme ça, je suppose. Content? C'est à se demander pourtant si un homme d'ordre est heureux d'être l'époux d'une pareille insouciante qui ne se soucie de rien, et néglige — involontairement si l'on veut — mais nécessairement ses plus stricts devoirs, car enfin, une maison n'est pas bien tenue si l'on n'y met constamment la main, surtout si l'on ne peut se payer le luxe d'une bonne à tout faire, même alors, si l'on ne surveille celle-ci, qui n'est généralement intéressée qu'en autant qu'elle reçoit un salaire. Bien naïves serions-nous de croire qu'elle mettra le même soin à son travail que sa maîtresse.

Une maison bien ordonnée, un mari et des enfants proprement vêtus, dénotent tout de suite de la méthode, une vigilance inlassable et un grand dévouement chez la maîtresse de céans.

Jacqueline des Erables.

SAINT-BONIFACE

Conseil Municipal

Lundi 11 septembre, le Conseil Municipal de Saint-Boniface s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et, après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, a procédé à l'expédition des affaires courantes, telles, ainsi que nous les disions dans notre précédent numéro, que les suites à donner à la démolition de la superstructure du centre du vieux pont, en ce qui concerne les frais à payer, ainsi que la vérification de la note produite au conseil par les avocats de la ville, dans l'affaire Dussault, et enfin la règlementation de la circulation sur la voie publique.

A signaler cependant, une motion intéressante et qui se produit périodiquement, c'est-à-dire la question de rapprochement de la Cie des tramways électriques avec le C. N. R. pour l'amélioration des abords du Pont Provencher. Cette proposition a été ajournée sinde die.

Constructions d'Eglises et Bénédiction

On sait qu'en dehors des nombreux travaux de plomberie et de chauffage qu'il est en train d'exécuter à St-Boniface, à Winnipeg et dans la région, M. Jean D'Aoust, notre sympathique industriel et échevin, a obtenu l'entreprise générale de plusieurs constructions dans le nord et dans l'ouest du Canada, notamment l'érection d'une cathédrale à Le Pas, dans le Manitoba, par l'entremise de Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, ainsi que la construction d'une église à Marcelin, dans la Sask., par l'entremise de Mgr Prud'homme, évêque de Prince Albert. La cathédrale de Le Pas étant terminée, depuis quelque temps déjà, était prête pour la bénédiction. Aussi, lundi dernier, Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface et Mgr Budka, évêque des Ruthènes au Canada, accompagnés de M. D'Aoust l'édificateur du monument, quittaient-ils Winnipeg pour se rendre à Le Pas afin de procéder à la bénédiction de cette Cathédrale qui, pour celui qui l'a faite ériger, est un grand honneur et lui constitue un véritable succès. Cette fête traditionnelle du culte a été célébrée mercredi dernier en grande pompe, au milieu d'une affluence considérable de fidèles accourus, tant pour offrir leur respects et leurs hommages à tous ces membres d'un clergé qu'ils ont si rarement l'occasion de voir réunis en aussi grand nombre, que pour apporter à cette cérémonie leur tribut d'adoration et de prières.

L'office divin était célébré par Mgr Charlebois. Mgr l'archevêque Béliveau siégeait sur son trône et Leurs Grandeurs Mgr Mathieu, Mgr Prud'homme et Mgr Budka entouraient le nouvel autel. Tous ces princes de l'Eglise étant, à leur tour, entourés des représentants des corps ecclésiastiques des paroisses d'Edmonton, Prince Albert, Régina, Saint-Boniface etc. etc. donnaient à cette solennité religieuse un éclat inoubliable, rehaussé encore par la présence de son honneur M. le Maire de Le Pas et celle de l'honorable M. Bracken, premier ministre du Manitoba.

Après cette pieuse et imposante cérémonie, et comme trait-d'union d'usage, un banquet réunit les membres de l'épiscopat présents et ceux du clergé en une agape fraternelle et chrétienne présidée, avec l'humour qui le caractérise, par Mgr Charlebois avec, à ses côtés, les distingués personnages que nous avons cités plus haut, M. le Maire de Le Pas et M. Bracken, l'un représentant civil de l'administration et l'autre, Maître officiel de la Province.

Enfin, et pour ajouter un peu de profane à cette fête de famille, nous donnerons le menu du festin durant lequel régna la plus haute cordialité:

Olives, Amandes salées;
Bouillon de poulet à la "Bienvenue"
Céleri de Le Pas, Salade aux Homards, Salade à l'union paroissiale;
Dinde farcie, Rôti de Veau, Galantine à l'entente cordiale, Sauce manitobaine, Pommes de terre Keewatin;
Charlotte (iglo) esquimaude, Gélatine mixte, Gâteaux et biscuits de fête, Crême à la glace "polaire";
Bonbons, Dates farcies, Noix, Fruits assortis à la "Fraternité";
Fromage à la joie "Episcopale";
Eaux minérales "Cathédrale", Café à la gaieté générale";
Et hac ad majorem Dei gloriam.

Terrible accident d'automobile

Un certain nombre de jeunes gens, hommes et femmes, appartenant au personnel médical de l'hôpital de St-Boniface s'en étaient allés, en partie de plaisir, visiter un ami, le docteur Uhle, médecin à Niverville. Après avoir goûté les joies d'une cordiale hospitalité, quand sonna l'heure du départ, chacun pensa à regagner ses pénates. Le retour fut organisé et se composa, comme pour la sortie, de quatre voitures automobiles qui s'échelonnèrent sur la route Sainte-Marie. Il était 2 heures du matin. Arrivées aux limites de la ville, entre Saint-Vital et Saint-Boniface, l'une de ces voitures, la première, à un mauvais tournant du chemin, glissa sur la boue et alla faire panache dans le remblai.

Cette malheureuse chute coûta la vie à Mlle Levina M. Maine de Deloraine, garde-malade à l'hôpital de St-Boniface. Mlle Mavis Donaldson garde-malade au même hôpital eut une jambe cassée et Mlles Augusta E. Johnson et Ella L'Heane, appartenant au même service, furent sérieusement blessées. Le docteur Dyma, un des membres aussi du service médical de l'hôpital de St-Boniface et le conducteur de l'automobile, M. Kelson, furent également contusionnés.

Tous ces blessés sont de Winnipeg. Quant à M. Peter Gray du No. 310 de la rue Langside, Winnipeg, qui se trouvait aussi dans l'auto, il n'éprouva aucune blessure.

Quand arriva la deuxième voiture sur la scène de l'accident, les amis des victimes s'empressèrent de leur donner les premiers soins et d'expédier les blessés à l'hôpital de Saint-Boniface, puis ils allèrent prévenir la police de Saint-Vital.

Le docteur N.-A. Laurendeau, maire de Saint-Boniface et Commissaire enquêteur du district, fut immédiatement appelé sur les lieux. Quand il arriva, presque en même temps que la police de Saint-Vital, il ne put que constater la mort de Mlle Lévina Maine et prendre des notes sur les conditions de l'auto renversée et l'état du pavé.

L'enquête aura lieu incessamment, quand l'état des blessés leur permettra de répondre aux questions du commissaire enquêteur, M. le maire et docteur Laurendeau.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Mlle Mavis Donaldson est en bonne voie de guérison et que Mlles Augusta Johnson et Ella Sheane sont complètement remises de leurs blessures. L'enquête sur les causes de la mort de Mlle Levina Maine aura définitivement lieu mercredi 20 septembre.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Savoie.
Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Baptêmes

Le 10 septembre. — Marie-Thérèse, fille de J.-A. Valiquette et de Eugenie Chamberland. Parrain et marraine: Joseph et Marie Chamberland.

Le 10 septembre. — Marie, fille de Georges Pion et de Anna Chatel. Parrain et marraine: Célien Dussault et Marie-Louise Pion.

Le 10 septembre. — Marie-Eugenie, fille de Eugène Bruce et de Clarina Hogue. Parrain et marraine: Willie Hogue et Flora Hogue.

Le 10 septembre. — Marie-Anna-Evelina, fille de Théodore Matte et de Eva Hearn. Parrain et marraine: Joseph Hearn et Adélia Hébert.

Le 14 septembre. Joseph-Albert Sylvio, fils de Albert Tremblay et Jeanne Alin (Winnipeg). Parrain et marraine: J.-A. Rousseau et Hélène Camirand.

Le 17 septembre. — Florence-Léontine, fille de Léon Dupas et de Jeanne Hupé. Parrain et marraine: Edmond Hupé et Anna Trottier.

Le 17 septembre. — Marie-Thérèse-Simone, fille de George Blanc et de Gabriel Garnier. Parrain et marraine: M. et Mme Simon Blanc.

Sépulture

Le 12 septembre. — Marie-Irène-Clarinda, fille de N. Ratté. A l'âge de 16 jours.

REMERCIEMENTS

M. Joseph Doiron et ses fils offrent leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du deuil qui les a si douloureusement atteint en la mort de Mme Joseph Doiron.

* * *

L. D. C. F.

Les demoiselles de L. D. C. F. donneront une partie de cartes en la salle Lavoie, dimanche, le 24, au profit de leurs oeuvres pour les pauvres.

Les gagnants n'auront pas à se reprocher d'y être allés.

80 PERTES DE VIE

Southampton, Aug., 12. — Le naufrage du vapeur allemand "Hommonia", au large de Vigo, samedi dernier, a entrainé de nombreuses pertes de vie. Les premiers rapports à annoncer que plusieurs passagers s'étaient noyés ont été confirmés, hier matin, à 1.50 heure, lorsque le vapeur britannique "Kinfauns Castle" est entré dans le port ayant à son bord 285 rescapés, passagers et matelots du vaisseau disparu. Le capitaine Day, comandant du "Kinfauns Castel", a déclaré que probablement quatre-vingt personnes avaient perdu la vie. Ceux qui étaient à bord du vaisseau élèvent le nombre des victimes à 150.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Emis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition, seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

La journée de l'Association d'Education à Saint-Boniface

(Suite de la page 1)

M. Louis Ferland	2.00
M. A. Paquin	2.00
M. H. Landreville	.50
Mlle May Erwin	3.00
M. Victor Gray	1.00
M. Joseph Gleeson	1.00
Mme Auger	.50
M. Alex. Gagnon	1.00
M. Azarie Labossière	5.00
M. Alfred Paul	.25
Rév. Frère Joseph	50.00
M. J.-G. Doutre	1.00
M. Jos. Courchesne	1.00
RR. SS. de Jésus-Marie	50.00
M. Emilien Schwartz	2.00
M. Joseph Ritchot	.25
M. l'abbé Sabourin	5.00
M. Elie Ritchot	1.00
Total	$229.50

RUES LANGEVIN ET MASSON; MM. Charles Lagthier et A. Pambrun, percepteurs.

Mme W. McDougall	$ 1.00
M. R. McDougall	.25
Mme J. Genthon	5.00
M. James Forstall	.50
M. A. Samson	1.00
M. Alphonse Lemay, père	5.00
M. J.-A. Bleau	.50
Mme Hermary	1.00
M. H. Meunier	2.00
M. A.-H. Henrie	1.00
M. Whitington	.50
M. A. Gauthier	1.00
M. P. Tétreault	1.00
M. E. Laurin	1.00
Mme Vve. Normandeau	1.00
Mme C. Lalonde	.25
M. J.-E. Ritchot	.25
M. A. Ethier	.50
M. H. Lévesque	.50
M. B. Leblanc	1.00
M. Arthur Lemay	1.00
M. E. Provencher	2.00
M. J.-A. Biron	2.00
M. L'Abbé	.50
M. A. Turgeon	.50
M. A. Huot	1.00
M. E. Dussault	1.00
M. A.-C. Larivière	2.00
M. A.-A.-C. Larivière	5.00
M. J.-O.-E. Lévesque	2.00
M. H. Painchaud	1.00
M. Armand Pambrun	2.00
M. J. Kerguoris	2.00
M. G. Henrie	1.00
M. E. Jacques	1.00
Mme Duchesne	1.10
Mme Cunin	.25
M. Ph. Breault	5.00
M. Goudette	1.00
M. A. Poirier	5.00
M. E. Beaupré	2.00
M. J. Mondor	2.00
M. A. Brulé	.50
Mme A. Pearson	.50
M. Arthur Clément	1.00
M. Carmichael	.50
M. L. Duchesneau	1.00
Mme Pritchard	.50
Mme Bibeau	1.00
M. J. Bibeau	.25
M. Th. Hébert	.50
M. J. Landry	.50
M. A. Bibeau	1.00
M. D.-X. Courteau	.25
M. E. Séguin	1.00
Mme Cheyrion	.25
Mme E. Toupin	.50
Total	$73.85

RUE DUMOULIN; MM. Arthur Prud'homme et Ernest Dumas, percepteurs.

Mme Albert Dupé	$ .50
M. F. Cushing	1.00
M. H. Béliveau	20.00
M. J.-T. Dumouchel	5.00
M. J.-E. Cyr	25.00
M. J.-G. Trudeau	1.00
M. H. Constant	5.00
Mme H. Constant	1.00
Mlle Madeleine Constant	1.00
M. Jean Constant	1.00
Mlle Mélina Beaupré	2.00
M. Roger Goulet	5.00
M. J.-B. Voyer	5.00
M. C. Tétreault	1.00
M. A. Drapeau	1.00
M. Jules Rémillard	1.00
Hon. Juge Prud'homme	10.00
Mme Joseph Bélanger	1.00
M. H. Labossière	1.00
M. F.-X. Lavoie	25.00
M. P. Gosselin	2.00
M. Albéric Lambert	1.00
M. [illegible] Trudeau	1.00
M. J.-T. Lévesque	1.00
M. Ernest Dumas	2.50
Mme Crock	.50
Mme Jule	.50
M. Amédée Fournier	1.00
M. L. Rondeau	1.00
M. Aasch	.20
M. Alfred Gladu	.25
Hon. Joseph Bernier	10.00
Mme Baillargeon	1.00
M. F. Morissette	.50
M. Narcisse Paul	1.00
Mlle Aurore Paul	1.00
Mme Boule	.75
Mme Soucy	.75
Mme Martin	.50
Mme Trottier	.10
Mme McEachern	1.00
M. J.-A. Marion	10.00
M. Jean-A. Tingras	1.00
Total	$151.65

RUES NOTRE-DAME ET COL-
RUES NOTRE-DAME ET COLLEGE; MM. F.-D. Pambrun et J.-E. Desilets, percepteurs

M. F.-D. Pambrun	$5.00
M. G. Pambrun	1.00
M. A. Samson	1.00
M. J.-E. Arpin	5.00
M. Paul Gagnon	10.00
M. Nicolas Suarez	5.00
M. C. Blanchet	.50
M. E. Tardif	.25
M. C. Charbonneau	.50
M. H. Guyon	.50
M. G. Pilon	.25
MM. Lemieux et Dorval	2.00
Hon. juge Prendergast	25.00
M. D. Pelletier	1.00
M. J. Cox	1.00
M. John Rivard	.50
M. Louis St-Laurent	.25
Mme A. Guilbert	2.00
M. J.-C. Marcoux	1.00
M. A. Savoie	.50
M. Jos. Robitaille	1.00
M. E. Létienne	5.00
M. Van Belleghem	.50
M. Van Outrive	1.00
M. Raphael Cazes	5.00
M. Louis Lévesque	2.00
Les enfants de M. Louis Lévesque	1.25
M. Liguori Levasseur	.50
Mme J.-T. Renaud	1.00
M. V. Dease	1.00
M. J.-A.-F. Bleau	5.00
M. G. Toussaint	1.00
Mme Bougard	.50
M. Joseph Prescott	1.00
Mme Berriault	.50
M. B. Grande	.25
M. J.-C. Turenne	5.00
La famille G. Lévesque	5.00
A. Lacroix	.25
Total	$102.10

RUE RTCHOT; MM. François Ozanam et J.-A. Prenovault, percepteurs.

M. Ludger Gagnon	$ .50
M. Leier	1.00
M. Ed. Léveillé	1.00
M. Ed. Proulx	1.00
M. Martel	.50
M. Boivin	.50
Mme Dugal	1.00
Mme Cheyrion	.25
M. T. Brabant	2.00
Dr. N.-A. Laurendeau	20.00
M. McPhee	.50
M. Xachet	.50
M. Lebel	.50
M. Joseph Baril	5.00
M. Normandeau	2.00
M. J.-A. Lemay	1.00
M. S. Paul	.50
M. François Ozanam	2.00
M. Prenovault	4.00
M. Gédéon Lemay	5.00
M. Chénier	1.00
M. Joachim Nolin	.60
M. Léo Pelletier	.50
M. Alphonse Pelletier	5.00
M. Callaerts	.50
Mme Phaneuf	.50
M. J. Roy	1.00
M. Austin	.50
Mme Muller	1.00
M. Achaire	.50
M. Joseph Vermander	2.00
M. W. Hébert	1.00
M. Tancrède Schwartz	2.00
M. E.-F. Dumont	.50
M. M. Doiron	1.00
M. J. Ghezzi	1.00
Mme Rose Primeau	.50
Mme Dornez	.25
M. Lapiume	.25
M. Guertin	.25
M. A. Brunet	2.00
M. Buat	3.00
M. W. Proulx	1.00
M. Vigouret	.50
M. Pierre Noël	.25
Total	$75.85

RUES LA VERENDRYE, TACHE ET LA POINTE; MM. Aimé Joyal et Antonio Marcoux, percepteurs.

M. S. Pelletier	$ 1.00
M. A. Bidoul	.50
M. Camille Girard	.25
M. N. Taccona	.50
M. William Lamirande	.25
M. Eugène Léonard	1.00
RR. SS. du Précieux Sang	5.00
M. Alphonse Beaudry	1.00
M. J.-C. Davis	5.00
Mme Ed. Guilbault	1.00
Mlle G. Guilbault	1.00
M. J.-B. Leclerc	5.00
M. Alfred Leclerc	1.00
M. G. Leclerc	1.00
Mlle Anna Leclerc	1.00
M. Arthur Leclerc	1.00
M. Jos. Taylor	1.00
La famille J.-B. Poirier	2.00
Mme A. Couture	1.00
M. Michel Cimoine	.50
M. Médéric Cyr	1.00
M. L. Rodrigue	.50
M. David Sénés	5.00
Mme De Cruzaire	1.00
M. Henri Trudel	1.00
M. Albany Dorsault	1.00

M. Edmond Bourgoin	.50
M. J.-B. Lévesque	1.00
M. P. Laflerté	.25
M. Charles Tétrault	.25
Mme A. Saussereau	.50
M. Pierre Gladu	.25
M. G. Faucher	.50
M. Théo Hébert	2.00
M. R. J. Leck	.50
M. Paul Saindon	.25
Mme F. Cardinal	.25
M. P.-E. Brière	.50
M. J. Brière	.50
M. L.-A. Dumont	1.00
Ttotal	$50.00

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE; MM. Pierre Chaballer et Gaudias Brunet, percepteurs.

M. A. Bisonnette	$ 1.00
M. S.-J. Dussault	10.00
M. Noël Bernier	5.00
M. Joseph Couture	.50
Mme W. Ledoux	1.00
M. E. Hébert	.25
M. Joseph Perreault	.25
M. Jean Daoust	5.00
Mme Magnan	1.00
M. Pierre Chaballer	1.00
M. Joseph Magnan	1.00
M. A.-N. Brodeur	1.00
M. C. Hollebeke	4.00
M. Eugène Martel	1.00
M. U. Rémillard	1.00
M. Lavallé	.50
M. Guillaume Charette	2.00
M. A. Brabant	.10
M. F. Mondor	1.00
M. J. Bourgeault	2.00
M. J.-A. Bousquet	.50
M. F. Sweeney	.25
M. G. Larivière	.50
M. Eugène Boismenu	1.00
M. Antonio Labelle	3.00
M. Victor Mager	5.00
M. J.-A. Blain	2.00
M. J.-B.-O. Leclerc	2.00
M. J.-A. Renaud	1.00
M. J.-P. Bertrand	5.00
M. G.-A.-W. Lane	1.00
M. J.-B. Saeve	2.00
Mme Joseph Prud'homme	5.00
M. C.-A. Prud'homme	2.00
M. Henri Lacerte	5.00
M. L. Villeneuve	5.00
M. R. Croteau	2.50
M. H. Savaria	1.00
M. Jean Masson	.75
M. Jos Mathieu	1.00
M. Els. Couture	1.00
M. Fidèle Mondor N.	1.00
M. J.-B. Beauchemin	1.00
Famille Marcoux	3.50
M. Ed. Lévêque	1.00
M. A. Aganier	1.00
M. Damas Goulet	1.00
M. J.-B. Peltras	2.00
M. Chas. Poitras	5.00
M. Ed. Bélanger	5.00
M. Alp. Robert	.50
M. L.-P. Roy	25.00
M. Frank Day	.50
M. Adolphe Dupuis	1.00
M. Alp. Marcoux	1.00
M. Emile Lavoie	.10
M. L. Lochard	.25

Mme E. Meunier	2.00
M. Jos. Fournier	2.00
M. P. Blanchet	2.00
M. Napoléon Despatès	1.00
Total	$139.95

RUES BERTRAND, BERRY ET GOULET; MM. M. Chavano, O. Belavance et Marion, percepteurs.

M. R. Desrosiers	$ 5.00
M. W. Cadoret	1.00
M. A. Pelland	2.00
M. A. Pelletier	1.00
M. A. Dusablon	1.00
M. F. Rhault	1.00
M. H. Bellefeuille	.25
M. S. Blanc	1.00
M. A. Gobeil	.25
M. P. Gobeil	2.00
M. G. Gobeil	1.00
Mme De Noble	.25
M. Gomdec	.25
M. J. Couture	1.00
M. O. Ouellette	1.00
M. E. Painchaud	2.00
Mme Dupas	1.00
M. J. Hossay	1.00
M. O. Rhault	.50
M. L. Pacaud	1.00
M. J. Lafrance	.50
Mme Turcotte	.25
M. T. Gagnon	1.00
Mme Doiron	.25
M. J. Doiron	.50
Total	$26.10

RUES DES MEURONS ET YOUVILLE; MM. M. Sourisseau, O. Pelletier, percepteurs.

M. Z. Berard	$ 1.00
M. I. Pothier	1.00
M. A. Guigne	1.00
M. F. Thomas	.50
M. Th. Laporte	1.00
M. G. Simons	.50
M. Eug. Lemaliat	.50
M. Th. Gentes	1.00
M. W. Gagnon	.50
M. Y. Lemaliat	.25
M. J. Hurard	.50
M. N. Pirotton	5.00
M. Oscar Pelletier	1.00
M. E. Sourisseau	1.00
M. A. Sourisseau	1.00
M. Ch. Souchon	2.00
M. Ch. Bertrand	.50
M. J.-N. Fremel	1.00
M. M.-J. Olivier	.50
M. Ch. Anctil	2.00
M. A. Boutal	2.00
M. A. Blexy	.25
M. V. Nasson	2.00
M. G. Ducharme	1.00
M. J. Gregoire	.50
M. Omer Pelletier	5.00
M. E. Constant	1.00
M. G. Lamontagne	.25
M. A. Talbot	.25
M. Léon Druet	1.00
M. Ph. Meilleux	.50
M. E. Ricard	1.00
M. A. Camajou	1.00
M. U. Labossière	3.00
M. C. Gagnon	.50
M. J.-A. Rodrigue	.10
M. J. Ballecl	1.00
M. F. Vigouret	1.00
Total	$42.90

W. COSGRAVE PRESIDENT DU DAIL EIREANN

Dublin, [illegible] sept. — W.-T. Cosgrave, ministre du gouvernement local, a été élu président du Dail Eireann par le nouveau parlement irlandais à sa séance d'inauguration, samedi matin. Seuls les députés ouvriers ont voté contre lui.

Après son élection le président Cosgrave nomma M. Desmond Fitzgerald, ministre des affaires étrangères, et ce choix fut aussitôt ratifié par l'assemblée.

Les autres ministres ont été élus comme suit:

Ministre des affaires domestiques, Kevin O'Higgins;

Ministre du gouvernement local, Ernest Blythe;

Ministre de l'agriculture, Patrick Hogan;

Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Travail, Joseph McGrath;

Ministre de l'Education, le professeur John McNeil;

Ministre de la défense, le général Richard Mulcahey.

Le président Cosgrave sera de plus à la tête du ministère des finances pour le moment. Il a déclaré que ceux qui font partie du nouveau ministère et qui servent actuellement dans l'armée, seront bientôt relevés de leur devoir militaire.

Michael Hayes a été élu orateur du parlement irlandais.

Député Expulsé

Lawrence Ginnell, ayant refusé de signer la liste des hommes appelés à composer ce qu'il a appelé "un parlement étranger", et ayant soulevé à diverses reprises de vigoureuses objections contre les procédures, fut, sur une motion de M. Wm. Cosgrave, exclu de l'assemblée. Il a fallu trois hommes pour mettre Ginnell dehors.

ASSOCIATION DES ANCIENNES ELEVES DE L'ACADEMIE ST-JOSEPH

Le Conseil de l'Association des Anciennes Elèves de l'Académie St-Joseph a l'honneur de vous inviter à la réunion annuelle des membres de cette association, qui aura lieu samedi le 7 octobre.

Pour appartenir à cette association deux choses sont requises: 1o Avoir été élève de l'Académie St-Joseph; 2o Donner une cotisation de 50 sous pour aider à payer les petites dépenses que nécessite toute organisation de ce genre.

Le comité d'organisation vous sera très obligé si vous lui faites parvenir votre réponse avant le 20 de ce mois.

Le programme sera:

7 heures p.m. banquet; 8 heures 30, Bénédiction du Très Saint Sacrement; 9 heures, Réception, Elections.

L'entrée au banquet sera de $1.00. Sur réception de ce montant nous vous enverrons une carte d'admission. Veuillez nous prévenir d'avance de votre assistance au banquet afin que nous sachions le nombre de convives que nous devons attendre.

Le Conseil de l'Association des Anciennes Elèves de l'Académie St-Joseph. Adressez votre réponse à la Secrétaire-Trésorière, Antoinette Daril, 105, rue Ritchot, Téléphone N1752, St-Boniface.

Les anciennes élèves qui n'ont pas reçu de carte d'invitation sont tenues de se croire invitées par le présent avis.

Toutes sont donc priées d'apporter le plus de diligence possible pour envoyer à la secrétaire-trésorière leur nom, leur adresse et la cotisation mentionnée.

Le Comité.

UNION CANADIENNE

Grande Procession

Les citoyens de Saint Boniface en ont de la chance! Imaginez-vous que quelqu'un s'est réveillé. On dit toujours que notre ville est morte, pas d'entrain et dépourvue d'amusements. Ceci est vrai de toutes les villes où l'on s'occupe beaucoup de critiquer et où l'on ne fait pas d'action. Or pour les journées du 22, 23 et 24 de ce mois, la commission Athlétique de Saint Boniface va vous donner de grandes fêtes sportives au terrain du collège. Ces fêtes seront précédées d'une immense procession d'automobiles le 22 au soir. L'Union Canadienne tient à être représentée vendredi prochain et demande à tous ses membres qui ont des automobiles de se rendre au coin des rues Aulneau et Provencher vers les sept heures vendredi au soir. De là, nous pourrons joindre le cortège. Si possible décorez vos machines pour l'occasion. L'Union fournira des oriflammes avec les mots "Union Canadienne." Que tous se le disent et prennent part à cette procession la plus grande de ce jours dans l'histoire de la ville.

CANIGRAMMES.

Mart et Carey ont joué sept ou quatre parties de "cinq-cents" contre ti-Gus et notre maigrichon Léopold. On prétend qu'ils sont guéris pour la vie.

De Brunkild à St Boniface en pieds! Ca allait bien mal. Ca allait mieux assis sur le radiateur ou sur la roue d'en arrière.

Le "petit" Léopold en a porté les marques plusieurs jours, "Dégringolarunt branchas brancharum."

Les affiches en français font-elles du progrès? on va y voir! Pourquoi ne pas former un régime iconoclaste pour arracher ces affiches offensives?

Annoncez en français ou dans les deux langues au moins. Cela vous attirera la pratique anglaise. L'anglais méprise celui qui méprise sa propre langue.

Canis.

LA DETTE PUBLIQUE A DIMINUE DE CINQ MILLIONS EN AOUT

Au cours du mois d'août la dette publique du Canada a diminué de $4,866,362 soit de $2,392,542,623 à $2,387,676,265. Mais du mois d'août l'an dernier au 31 août cette année la dette a augmenté de 13 millions.

La recette a augmenté au cours du mois d'août de même que pendant les cinq premiers mois de l'exercice. D'autre part la dépense a diminué sensiblement. Ainsi, d'après le rapport mensuel du ministère des Finances la recette totale pour les cinq premiers mois de cet exercice est de $171,276,472 soit une augmentation de $3,136,814 sur la recette de la période correspondante l'an dernier. La dépense a été de $115,340,551 soit une diminution de $7,739,089. Pour le mois d'août seulement la recette a été de $29,776,818 contre $26,831,337 et la dépense $19,517,868 contre $24,634,093 en août 1921.

La douane au cours des cinq premiers mois a donné un revenu de $48,880,878 soit une augmentation de $5,657,265. L'accise a un revenu de $14,853,775 soit une diminution de $1,453,028. Les contributions indirectes s'élèvent pour le mois à $34,024,925 contre $29,844,656 en août 1921. La taxe sur le revenu a donné un revenu de 3 millions et demi de moins qu'en août 1921 soit un revenu total de $$45,984,493.

Que voit un boulanger en regardant le portrait de ses enfants? — Il voit ses petits pains.

FRANCE

Les dettes interalliées

(Suite de la page 1)

Pour les Etats-Unis, c'était la même chose. Ils étaient nos alliés depuis avril 1917, mais il leur a fallu un an pour mettre leurs premières divisions dans les tranchées, et pendant ce temps, ils avaient intérêt, eux les premiers, à alimenter notre front en matériel pour nous permettre de les attendre.

En sorte que, s'il y a eu prêt d'argent en fait, par l'ouverture de crédits libellés en monnaie, on est en droit de se demander s'il ne s'agissait pas plutôt d'une sorte d'association en participation ayant pour but la victoire, et dans laquelle les alliés mettaient chacun des ressources équivalentes. La France avait fourni le plus grand nombre d'hommes et la meilleure préparation militaire. Américains et Anglais compensaient leur infériorité à ce double point de vue, en apportant plus d'argent. Nous avons versé le plus de sang, ils ont donné des dollars en échange. *Sommes-nous vraiment les débiteurs?*

Au contraire, si l'Allemagne doit 130 milliards de marks-or, c'est parce qu'elle est responsable de la guerre, qu'elle a désirée, voulue, préparée soigneusement, rendue fatale et déclarée enfin. Ayant été la cause de cet épouvantable cataclysme, elle est obligée, non pas d'en payer tous les frais — à Versailles on l'a déchargée de ce fardeau trop lourd qui représente plus de 800 milliards de francs-or — mais d'en réparer les dommages matériels. C'est là une question de justice, ou même de l'équité la plus élémentaire; celui qui a ruiné les régions les plus riches de la France et de la Belgique doit payer les frais de leur reconstitution. Cette obligation est absolue, car elle a son origine dans une faute, dans le crime par l'Allemagne en 1914.

En est-il de même des créances que l'Angleterre et les Etats-Unis déclarent détenir sur la France?

En second lieu, M. Poincaré a insisté sur la solidarité qui lie étroitement tous les alliés dans cette question du règlement des dettes.

Les Etats-Unis croient pouvoir scinder les difficultés, afin de les résoudre plus facilement. Ils ont donc prié la France d'envoyer à Washington des représentants qualifiés pour discuter la question des créances de guerre, et MM. Parmentier et Leneveu ont été désignés à cet effet. Plus tard, des délégués anglais devaient traverser l'Atlantique, et quelques semaines après des Italiens auraient fait le même voyage. C'était se bercer d'étranges illusions. Tous les peuples sont liés les uns aux autres, et dès qu'on demande des dollars à la France ou à l'Angleterre, il faut que l'une réclame des francs à la Belgique, à l'Italie, à la Roumanie, à la Serbie, et que l'autre demande des livres sterling aux mêmes nations. Et alors n'est-ce pas augmenter la confusion et risquer une renaissance de la crise économique que d'ouvrir un pareil débat? Pour un profit douteux, n'est-ce pas exposer l'industrie américaine à perdre ses débouchés extérieurs par la ruine de ses meilleurs clients?

Et tout cela serait tenté pour réaliser une opération de surenchère électorale. Le parti au pouvoir à Washington voudrait, en effet, voter le *Bonus Bill*, en vertu duquel les Américains mobilisés pendant la guerre recevraient mille à quatre mille dollars de gratification chacun, et cet argent serait demandé aux alliés, c'est-à-dire aux contribuables qui, eux, sont restés quatre ans dans les tranchées, tandis qu'aucun Yankee n'y a passé six mois!

On le voit, il y aurait bien des réflexions utiles à formuler sur ce chapitre, que M. Poincaré vient d'ouvrir, trop tard d'ailleurs. Souhaitons que la presse française et que nos représentants cessent de parler de nos *dettes interalliées*, ce terme a entretenu des illusions regrettables, et il est temps de le reléguer aux oubliettes.

Oui, l'Allemagne doit.

Mais entre alliés il n'y a pas de créances, il y a seulement un règlement financier à signer: ceux qui ont fourni de l'or sont-ils les créanciers ou les débiteurs de ceux qui ont versé le plus de sang?

J. L.

En Province

ABBEVILLE, MAN.

La pluie qui n'a cessé de tomber depuis deux mois, 10 ou 12 jours exceptés, a noyé une bonne partie de nos récoltes. On voit encore du blé, de l'avoine et de l'orge à couper. Le beau temps semble être revenu, maintenant, espérons que le reste de la récolte pourra être sauvée et battue en temps.

L'école du village est ouverte depuis le 5 septembre sous la direction de Mlle A. Rankin, originaire de la Nouvelle Ecosse. N'ayant pu nous assurer une maîtresse de langue française, nous en avons au moins une de notre foi. Il faut espérer que les fervents d'une seule langue à l'école seront servis à leur goût cette année; car cette dernière institutrice, bien que TRILINGUE, ne connait que l'écossais (gaélique), l'anglais et l'allemand. Plusieurs voient déjà la réalisation de leurs beaux RÊVES de voir leurs enfants ne parler que l'anglais. Comme Perrette, avec un pot au lait sur la tête, ils contemplent déjà les beaux gages que ces enfants pourront gagner à Winnipeg ou ailleurs: la supériorité des ces enfants parents sur leurs petits camarades moins privilégiés: les premières places qui les attendent aux postes des offices et des grands marchands des villes. Bref les petits Abbevilliens sont déjà des Shakespeare, des Newton, etc., en attendant qu'ils remettent le pied sur les dents du rateau. Les registres de l'école nous fournissent, depuis le 2? octobre 1912, les noms de six institutrices ou instituteurs, dont 3 bacheliers de l'Université de Winnipeg, une diplômée de 2ème avec permis, et 2 diplômées des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick avec 1ère classe dans leur province. Mlle Rankin qui est de ce nombre aussi, j'en suis sûr, donner pleine et entière satisfaction aux parents et pourra corriger les cahiers des enfants ainsi que les enfants.

Il y a encore quelques quarts de sections autour de l'église et de la gare à des prix très bas, à ceux qui désirent s'établir d'en profiter.

On nous annonce un bazar au profit de l'église pour le commencement de l'hiver. Les candidates seront choisies bientôt.

INWOOD

Le bazar, au profit de l'Eglise, sous la direction des dames et demoiselles de l'Association Ste-Cécile, aura lieu jeudi le 19 octobre prochain.

Mme Wilfrid Bonin, accompagnée de ses deux fillettes Yvonne et Irène, est revenue d'un voyage de quelques mois dans la province de Québec et les Etats-Unis où elle a visité ses parents.

Notre école avance toujours, mais les travaux ne seront pas terminés pour le 15 comme convenu. Les classes ne reprendront donc qu'en octobre.

Mme William Cossette est revenue d'un voyage de quelques jours à St-Boniface.

Mme George Lear de Winnipeg était de passage à Inwood la semaine dernière.

Naissances.

Le 26 août. — M. et Mme Edward Ross, une fille.

Le 21 août. — M. et Mme Léon Cossette, un fils.

Le 21 août. — M. et Mme W. Rhone, un fils.

Le 2 septembre. — M. et Mme O. Wilson, un fils.

M. Benjamin Seigleman, notre ancien instituteur, nous quittait la semaine dernière pour retourner à Winnipeg.

TOUTES AIDES

Le cinq septembre, à l'hôpital de Dauphin, s'éteignait, M. Joseph Hervé, à la suite d'une opération pour l'appendicite. Quinze jours de maladie ont suffi pour terrasser cet homme bâti comme un hercule. C'est encore un exemple qui nous montre que la mort se présente à ces hommes, à tout âge.

M. Hervé n'avait que 50 ans. Breton bretonnant, il n'avait pas oublié sa mère-patrie aussi dès le commencement de la grande guerre était-il retourné en France pour prendre les armes, qu'il porta jusqu'en 1918. Il fut blessé assez gravement. Comme il était agréable causeur il sut nous intéresser plus d'une fois avec des récits de guerre.

Avant de s'établir ici, il y a trois ans, il demeurait à N.-D. de Lourdes. N'ayant pas oublié sa patrie, il n'avait pas aussi oublié son Dieu. Il était de ceux qui sont restés fidèles à la foi de leur enfance.

Notons comme améliorations:

Le téléphone et le travail qui se fait sur notre route commerciale. Toutes Aides et Ste-Rose. Il ne reste plus que quelques milles à travailler pour avoir un beau chemin, même pour autos.

M. Albert Lamarche a en ce moment la visite de son père, qui demeure à La Pointe Gatineau. M. Lamarche, père, espère venir s'établir au milieu de nous avant longtemps.

EAST KILDONAN

Partie de cartes.

Jeudi dernier, le 14 septembre, avait lieu la première partie de cartes de la saison dans la salle de l'école catolique de St-Alphonse, avenue Munroe. Cette soirée fut organisée par les dames F. H. Avery et J. J. Connaughton au profit de l'église. Assistance de 27 tables. M. A. Cayer de la paroisse du Sacré-Coeur annonça les règlements à suivre durant la partie de cartes pour éviter toute confusion. Treize parties furent jouées.

Les donateurs de prix furent: M. W. D. Bannister, C. E. Travies, A. Bernardin, V. Leboeuf et H. Desroches.

Avant la distribution des prix, plusieurs articles furent raflés. Les gagnants furent: Mme J.-J. Cannon, paroisse de St-Edouard, (5 livres de beurre); Mme F. Olivier, un jambon de 12 livres; Melle Agnès Walsh, une jolie poupée. Voici les noms des gagnants de la partie de whist: Mmes E. West, Mme A. Stewart, J. O. Letremouille; messieurs: H. Tracey, J. D. Bannister et J. Letremouille.

Un succulent goûter fut servi par les dames de Ste-Anne. Cette partie de cartes a donné $65.00. Le R. P. Kane remercie ceux qui ont assisté à cette partie de cartes.

La prochaine partie de cartes, organisée par Mmes Jones et Graham au profit de l'église, aura lieu le 21 courant. Beaux prix. Tous sont cordialement invités. Prenez le East Kildonan qui vous mènera avenue Munroe, à quelques minutes de marche de l'école.

SAINT-PIERRE

Union Canadienne

La chasse aux canards est ouverte. Noël, Jules, Eugène, Edmond, Denis, Ernest se proposent d'y aller. Ces pauvres canards.

Comité du perroquet. — Ephrem, Noël et Victor — Comité du singe — Jules.

Un bon bouillon puis un peu de "Kolaar's Speiral", c'est pas bête.

STE-ROSE DU LAC

Samedi, le 30 septembre, aura lieu à Ste-Rose dans la salle Guneville un combat de lutte entre Léo L'Heureux de St-Pierre, ex-champion, amateur poids-lourd du Manitoba et Young Gotch du club Ruthène de Winnipeg.

Ce sera une occasion pour les gens de Ste-Rose de voir à l'oeuvre notre champion lutteur canadien-français. Ce sera un combat à finir, deux dans trois. Young Gotch étant un très bon lutteur, nous ne doutons pas que ce sera très intéressant.

GRAND BAZAR A OLGA, N. D.

Les membres de la paroisse de N. D. du Sacré-Coeur d'Olga, Dakota Nord, viennent d'organiser un Grand Bazar qui aura lieu les 23, 24 et 25 octobre prochain sous la direction d'un comité général composé de MM. Noël Robillard, président et trésorier; Arthur Gamache, vice-président; et J.-L. Barbier, secrétaire; aidé d'un comité de dames dont Mme N. Robillard est présidente. Mme James Cleary, vice-présidente, et Mme N. [illegible], secrétaire-trésorière.

Ces comités ont décidé d'ouvrir un concours de dévouement entre deux jeunes filles de talent et de bonne volonté et à cet effet ont choisi, sous la direction de leur pasteur, Mlle Malvina Chaput, fille de M. Louis Chaput, cultivateur de renom; et Mlle Eileen Cregan, fille de M. Thomas Cregan, banquier d'Olga. Ces demoiselles ont déjà commandé leur travail qui promets d'être couronné de succès.

Le but de ce Bazar est de créer, pour tous ceux qui ont de la sympathie pour les paroissiens éprouvés d'Olga, l'occasion de les aider à relever de ses ruines leur église détruite par le feu en mars dernier.

A cet effet, des billets de Bazar sont mis en vente et adressés à des personnes généreuses. Jusqu'ici on n'a pu adresser que des billets d'édition anglaise, ceux de l'édition française n'étant pas encore en circulation.

On s'attend que cet appel aux coeurs généreux recevra une réponse favorable, et que tous auront de la sympathie pour les paroissiens d'Olga qui après avoir perdu leur récolte durant ces trois dernières années, viennent d'être comblés de malheurs en perdant leur église et pratiquement tout ce qu'elle contenait.



L'ENSILAGE

Il y a déjà un assez grand nombre de cultivateurs qui ont des silos et un bien plus grand nombre en auraient, si seulement ils en connaissaient les avantages Tous ceux qui se sont servi d'ensilage ne comprennent plus comment on pourrait s'en passer. Aussi, voit-on, — avec le silo un beau champ de blé d'Inde et de tournesol — et cela un peu partout, bien que la chose ne soit pas encore assez généralisée.

L'année dernière le tournesol n'a pas donné la même satisfaction partout et c'était bien naturel puisque ne sachant pas comment l'employer, on l'avait mis en silo lorsque la fleur venait de paraitre. Plusieurs avaient pris la résolution de n'en plus semer — aussi quand on entendit — M. Villéneuve prôner encore les grandes propriétés du soleil comme ensilage, on était bien sûr de pouvoir le réfuter. On en avait eu l'hiver précédent et c'était loin d'être ce que l'on en avait dit. Quand avez-vous fait votre ensilage demanda M. le conférencier? Aussitôt la fleur du soleil fut à peu près toute faite. Et qu'est-il arrivé? C'est que les animaux ne l'aimaient pas. Pas étonnant, vous aviez tout gaspillé. Le soleil, dit M. Villeneuve, ne doit être coupé que lorsque la graine a au moins commencé à mûrir. Dans toutes nos plantes fourragères, le grain est toujours la partie la plus substantielle. Le blé d'Inde, par exemple, est bien meilleur quand il porte de gros épis.

Si ces épis n'étaient pas formés avant l'époque des gelées, on l'a coupé et on a eu un ensilage passable et dont les animaux sont encore très friands.

Mais il n'en est pas de même du soleil. C'est sa graine qui fait toute sa valeur. A le laisser mûrir, il deviendra dur comme du bois et à attendre, nous courons risque de voir notre récolte avariée.

Encore une fois, les petites gelées d'automne n'affectent pas cette plante, et cette partie ligneuse qui paraît si dure s'attendrira dans le silo.

Le soleil bien fait donne un ensilage aussi bon si non préférable au blé d'Inde.

N. C. JUTRAS,
Prêtre-curé.

Le Marché

Mardi le 19 septembre.

"Steers"—

Excellents	$5.50—$5.75
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50

"Feeders," "Steers"—

De choix	$4.00—$4.50
Bons	$3.00—$3.75

"Stockers," "Steers"—

De choix	$3.50—$4.00
Bons	$2.50—$3.25

"Oxen"—

Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.50

"Bulls"—

De choix	$2.25—$2.50
Bons	$1.50—$2.00

"Taures" de boucherie—

De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$3.50—$4.75

Taures: "Stockers"—

De choix	$2.75—$3.00
Donnes	$2.00—$2.50

Veaux—

De choix	$5.00—$6.00
Bons	$3.75—$4.50
Ordinaires	$1.50—$3.50

Cochons—

De choix	$11.25—$11.50
Lourds	$ 6.00—$ 9.00
Truies	$ 5.00—$ 8.00
Légers	$10.00—$10.50
"Stags"	$ 4.00—$ 4.50

Vaches de boucherie—

De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserves	$1.25—$2.00

Moutons—

Bons	$4.00—$5.50
Ordinaires	$2.00—$3.00
Agneaux	$7.00—$9.50
Ordinaires	$4.50—$6.00

PRODUITS

Patates—

Nouvelles	50c

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.50
2 sacs de 49 livres	$3.55
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Western Canada—Purity—

Sac de 98 livres	$3.50
2 sacs de 49 livres	$3.55
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Ogalvie Royal Household—

Sac de 98 livres	$3.50
2 sacs de 49 livres	$3.55
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Maple Leaf—Cream of the West—

Sac de 98 livres	$3.50
2 sacs de 49 livres	$3.55
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Légumes—

Prix des "Jobbers"—

O'gnons. La livre	2c
Choux, le cent	$1.00
Betteraves. Le cent	$1.00
Navets. Le cent	$1.00
Carottes. Le cent	$1.50

Alimentation—

Son, La tonne	$18.00
Gru. a tonne	$20.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$2.60

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No. 1	$20.60—$21.00
Mil. No. 2	$18.00—$19.00
Red Top No. 1	$16.00
Red Top. No. 2	$14.50
Upland. No. 1	$14.00
Upland. No. 2	$12.50

Note. — Pas de demande pour les qualités inférieures.

LES RECOLTES AU CANADA

Nouvelles statistiques sur les cultures — Pronostics sur les cultures tardives

Ottawa, 15 sept. — Le Bureau fédéral de la Statistique a publié un rapport contenant l'estimation préliminaire de la production des céréales et de l'état des récoltes sur pied, le tout d'après les informations fournies par les correspondants agricoles, à la fin d'août. Les chiffres de la production sont basés sur les étendues ensemencées évaluées par les correspondants agricoles à la fin de juin: ces chiffres sont sujets à révision après achèvement de la compilation du recensement agricole annuel opéré en juin dernier. La sécheresse qui règne dans les régions septentrionale et centrale de la Saskatchewan et de l'Alberta fut interrompue au mois d'août par des pluies bienfaisantes, qui permirent aux céréales de se relever. Dans l'ensemble, on prévoit une excellente récolte.

Estimation préliminaire de la production des céréales — Nous donnons ci-dessous, en boisseaux, la moyenne du rendement à l'acre dans l'ensemble du Canada, pour la récolte de 1922, en plaçant entre parenthèses la moyenne de l'an dernier: Blé d'automne, 22¼, (22¾); blé de printemps, 18, (12¾); tout blé, 17¼, (13); avoine, 34¾, (25¼); orge, 28, (21¾); seigle, 20½, (11¾); lin, 10¼, (7¾). La moyenne du rendement du blé est plus élevée qu'elle ne l'avait été depuis 1915 (26 boisseaux), et dépasse celle de 1916 (17.10 boisseaux); elle dépasse de 1¼ boisseau la moyenne décennale de 15¾ boisseaux. Quant à l'avoine, la moyenne de 34¾ boisseaux n'avait pas été atteinte depuis 1916 (37.30) et 1915 (40¼); elle dépasse de 2½ boisseaux la moyenne décennale de 32¼. En prenant pour base les superficies emblavées, ces moyennes donneront la production suivante, les chiffres comparatifs de l'an dernier étant ajoutés entre parenthèses: Blé d'automne 16,932,000 (15,520,200); blé de printemps, 371,841,000 (285,337,900); tout blé, 388,773,000 (300,858,100); avoine 558,358,000 (426,232,900); orge 76,395,500, (59,709,100); seigle 49,601,800 (21,455,260); lin 5,296,000, (4,111,600). La production du blé excède de 29 p. c. celle de 1921 à l'exception de 1915 où elle atteignit 393,542,600 boisseaux, c'est la plus élevée qui ait été constatée. Quant à l'avoine, sa production dépasse de 31 p. c. celle de 1921 et excède tous les records précédents, la plus grosse récolte jusqu'ici obtenue ayant été de 530,709,700 boisseaux en 1920.

Céréales des provinces des prairies. — Voici l'estimation préliminaire, en boisseaux, de la production des provinces des prairies, avec accompagnement des chiffres de 1921, entre parenthèses: Blé, 365,045,000 (280,098,000); avoine 338,898,00 (284,147,500); orge 65,950,000 (44,681,600); seigle, 46,937,000 (19,109,700); lin, 5,127,000, (3,945,700); Par provinces: Manitoba — Blé, 65,590,000 (39,054,000); avoine, (95,498,000 (49,442,500); orge, 32,540,000 (19,681,600); seigle, 5,838,000, (3,564,700); lin, 768,000 (544,700). Saskatchewan — Blé, 230,218,000 (188,000,000); avoine, 200,925,000 (170,513,000); orge, 13,073,000 (13,343,000); seigle, 37,634,000 (13,546,000); lin, 4,165,000, (3,230,000). Alberta. — Blé, 69,237,000, (53,044,000); avoine, 42,475,000 (64,152,000); orge, 10,337,000 (11,657,000); seigle, 3,165,000 (1,999,000); lin, 194,000 (171,000). Il a été déduit des étendues sous culture de l'Alberta 40 p. c. pour l'avoine et 25 p. c. pour le seigle, ces superficies représentant approximativement les champs moissonnés à l'état vert, pour servir de fourrages.

Pronostics des rendements des cultures tardives. — Nous donnons ci-dessous l'état moyen des cultures tardives exprimé numériquement en pourcentages de la moyenne du rendement à l'acre des dix années 1912-21, les chiffres placés entre parenthèses indiquant, dans leur ordre cet état au 31 juillet 1922 et au 31 août 1921: Pois, 95 (102, 83); haricots, 100 (102, 94); sarrasin, 100 (99, 92); grains mélangés, 104 (106, 80); navets, rutabagas, etc. 97 (97, 82); maïs fourrager, 97 (96, 104); betteraves à sucre, 99 (98, 89); pâturages, 99 (98, 88). L'état actuel de ces cultures permet donc de présumer que leur production totale atteindra les chiffres suivants, en boisseaux, ou en tonnes: Pois, 2,946,000; haricots, 976,000; sarrasin, 7,825,000; grains mélangés, 30,255,000; maïs, à grain, 14,909,000; pommes de terre, 102,686,000; navets, etc., 80,796,000; maïs fourrager, 5,635,000 tonnes; betteraves à sucre 246,000 tonnes. A la date du 10 août, il a été déjà annoncé que la récolte de foin e tde trèfle était préliminairement estimée à 15,545,000 tonnes, et celle de la luzerne à 483,000 tonnes (première coupe).

LE RETOUR D'ANDRINOPLE ET D'UNE PARTIE DE LA THRACE AUX TURCS

Constatinople, 13 sept. — Le destroyer américain "Edsall" est parti de Constantinople pour Smyrne afin de distribuer des vivres aux 70,000 personnes qui sont réfugiés en cette ville et qui sont menacées par la famine. Plusieurs enfants sont déjà morts de faim depuis l'occupation turque.

Jusqu'ici Mustapha Kemal a réussi à maîtriser ses troupes pour empêcher tout massacre de chrétiens.

Les représentants alliés ont recommandé à leurs gouvernements d'adopter des mesures sévères si les Turcs malmènent les chrétiens.

La Solution du Problème

Londres, 13 sept. — La solution éventuelle du problème de l'Orient comprendra tout probablement le retour d'Andrinople aux Turcs ce qui placera la plus grande partie de la Thrace sous le contrôle turc. Les Dardanelles resteront cependant libres. On prévoit que les Turcs reprendront une grande partie du territoire qu'ils ont perdu en Europe, mais on croit que l'Angleterre et la France feront tout ce qui est possible de faire pour empêcher une réunion de la Turquie et de la Bulgarie. Les Turcs sont dans une position politique particulièrement forte et la France et l'Angleterre se trouvent les mains liées par des complications internationales. L'Angleterre s'est déjà acquis l'inimitié des Turcs et de tous les Musulmans en appuyant la Grèce et elle ne pourra pas poser des conditions sévères pour ne pas déclencher une guerre sainte. Elle ne veut pas perdre le prestige qu'elle a encore en Orient. La France, de son côté est quelque peu embarrassée parce qu'elle voudrait plaire à la Turquie et à la Petite Entente.

D'un autre côté, l'Angleterre est confiante que la France continuera à exiger la liberté internationale des Dardanelles. C'est surtout cela que l'Angleterre veut conserver.

En Grèce

Paris, 13 sept. — On dit ici que le roi Constantin qui est responsable de la défaite de ses troupes en Asie Mineure, abdiquera son trône en faveur de son frère, le prince Christophe. La nouvelle reine de la Grèce se trouvera donc américaine; l'épouse du prince Christophe est l'ancienne Mme William Leeds, de New-York. Cette américaine, devenue princesse grecque, a travaillé beaucoup en faveur de la Grèce. On dit que c'est surtout grâce à son influence que Constantin a pu remonter sur son trône.

Venizelos est aujourd'hui à Paris. Il rencontrera les officiels français pour discuter avec eux la question de l'abdication probable de Constantin. On parle beaucoup du retour au pouvoir de l'ancien premier ministre.

L'EFFET DU NOUVEAU TARIF AMERICAIN

Ottawa, 15 sept. — On ne saurait dire maintenant quel effet aura le nouveau tarif américain sur les exportations canadiennes. Ce n'est par avant quelques semaines qu'il sera possible d'en juger Le tarif soumis hier à la Chambre des députés américains diffère du tarif Fordney et est entièrement différent du tarif qui a été en vigueur aux Etats-Unis depuis 1913.

Le nouveau tarif propose un droit de 30 cents sur chaque boisseau de blé, comparé à celui de 35 cents en vertu du tarif Fordney et à l'entrée libre réciproque en vertu du tarif de 1913.

Sur les bestiaux, le tarif impose un droit de 30 pour cent. Le nouveau projet fixe le droit d'entrée à une cent et demie et deux cents par livre. D'après le tarif de 1913, les bestiaux entraient en franchise aux Etats-Unis.

En vertu du nouveau tarif les moutons devront payer deux dollars par tête, alors qu'avec le tarif actuellement en usage il n'est chargé qu'un dollar pour les moutons âgés de moins d'un an, et deux dollars pour les sujets plus âgés.

tres substituts du beurre vont être sujets à un taux plus élevé que main-

Le beurre, la margarine et les autenant. Le tarif actuel impose six cents par livre alors que le nouveau propose huit cents. Le lait, qui paye actuellement deux cents par gallon, va être à 2 ½ cents. D'après le tarif américain de 1913 ce produit entrait en franchise aux Etats-Unis.

Une réduction d'une demi cent est proposée pour le lait condensé qui paye actuellement deux cent la livre. Une augmentation considérable est constatée pour la crème qui paye actuellementt cinq cent le gallon. Si le bill proposé est adopté, ce produit sera taxé à raison de 20 cents le gallon. Laa crème était sur la liste des articles entrant en franchise d'après le tarif de 1913.

Le fromage actuellement taxé aux taux de 23 cents pour cent "ad valorem" va être à cinq cents la livre. Le tarif plaçait sur ce produit un taux de 20 pour cent "ad valorem".

Les pommes vont payer 25 cents le minot, alors que le tarif actuel les taxe à 30 cents. Celui de 1913 établissait un droit de deux cents seulement.

DES MASSACRES DE CHRETIENS

Le sentiment anti-chrétien est soulevé en Turquie.

Constantinople, 12 sept. — Le sentiment anti-chrétien est soulevé et on craint que la victoire de Mustapha Kemal Pasha ait pour résultat immédiat le massacre de milliers de chrétiens en Asie Mineure aussi bien qu'à Constantinople. Aussitôt qu'à Constantinople on apprit la prise de Smyrne par les Turcs, il y eut des démonstrations anti-chrétiennes

Une dépêche de Smyrne dit que Mustapha Kemal a envoyé une note à la Ligue des Nations, à Genève, disant qu'il ne pouvait pas être tenu responsable pour les massacres des chrétiens par les troupes par les troupes turques exaspérées. "A bas la Grèce, A bas les chrétiens" Voilà le cri que l'on entend partout en Turquie depuis la prise de Smyrne où il se trouve environ 200,000 réfugiés chrétiens.

On craint que les forces alliées à Smyrne ne soient pas assez fortes pour empêcher ces massacres.

Hier, à Ste-Sophie de Constantinople, il y eut une démonstration musulmane à laquelle assistèrent plus de 25,000 personnes. Le fils du sultan adressa la parole à la foule.

LES RELIGIEUSES EN SUEDE

Stockholm, 12 sept. — On sait que les lois de la Suède interdisent la constitution de communautés religieuses catholiques en ce pays. Aussi une assez vive émotion s'est manifestée en cette contrée en raison de la demande, introduite en vue de leur admission dans leur patrie, par les religieuses Brigittines. Ordre fondé par sainte Brigite de Suède, et composé, dans sa majeure partie, de Soeurs d'origine suédoise.

Malgré la grande sympathie dont jouit cet Ordre en Suède, une très forte opposition s'est élevée dans les milieux protestants afin d'empêcher toute modification aux lois existantes, et il est à craindre que la demande des Brigittines ne trouve pas auprès des autorités compétentes, un accueil favorable.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 18 septembre 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 12 sept.	Merc. 13 sept.	Jeudi 14 sept.	Vend. 15 sept.	Samedi 16 sept.	Lundi 17 sept.
Blé No. 1 Nord	.98¼	.97¾	.97	.99	.96½	1.01½
2 Nord	.97½	.97	.96½	.98¾	.96¾	1.00⅞
3 Nord	.93½	.91¾	.90¾	.93¼	.92	.97⅝
Avoine 2 CW	.45½	.45½	.44¾	.45⅝	.45⅛	.46¾
3 CW	.42	.42	.41⅞	.42⅛	.41⅜	.43
Orge 3 CW	.57½	.56¼	.55¾	.55¾	.54⅛	.56¼
4 CW	.54⅛	.53¾	.52¾	.53¼	.51⅛	.53½
Lin 1 NW	1.96	1.93	1.96½	2.00¾	2.01	2.10⅜
2 CW	1.92	1.89	1.92½	1.96¾	1.97	2.06⅜
Seigle 2 CW	.68¾	.68⅛	.67¾	.70⅛	.69⅜	.71½

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 12 sept.	Merc. 13 sept.	Jeudi 14 sept.	Vend. 15 sept.	Samedi 16 sept.	Lundi 17 sept.
Base Blé 1 Nord	.95¾	.95½	.94½	.96⅝	.94⅜	.99⅜
Avoine 2 CW	.42⅜	.42⅜	.42	.43	.42⅛	.43½
Orge 3 CW	.54⅛	.53¾	.52¾	.53¼	.51⅛	.53½
Lin 1 NW	1.90	1.87	1.90½	1.94¾	1.95	2.04⅜
Seigle 2 CW	.67½	.53¾	.66½	.68⅜	.67½	.69⅜

Options

Grains	Mardi 12 sept.	Merc. 13 sept.	Jeudi 14 sept.	Vend. 15 sept.	Samedi 16 sept.	Lundi 17 sept.
Blé Octobre	.95½	.94¾	.93½	.96	.95	1.00⅞
Décembre	.95⅛	.94¼	.94	.96¼	.95½	1.00⅜
Mai	.93⅝	.93⅜	.91⅞	.93⅞	.92⅜	.97⅜
Avoine Octobre	.41	.41	.40⅜	.41⅛	.41⅛	.42⅜
Décembre	.38½	.37⅞	.37⅜	.38⅜	.38	.39⅜
Mai	.41⅛	.41⅛	.40⅞	.41⅞	.41½	.42⅜
Orge Octobre	.53⅛	.52¾	.51¾	.52¼	.52⅛	.54⅛
Decembre	.50⅜	.50⅜	.49⅜	.50	.50⅜	.52⅜
Mai						
Lin	1.88	1.85	1.88½	1.92¾	1.93	2.02⅜
Octobre	1.74	1.72½	1.74½	1.77⅛	1.78½	1.83
Decembre	1.82	1.79⅛	1.81½	1.84⅛	1.84	1.89⅜
Seigle Octobre	.67⅛	.67½	.66¾	.68⅛	.68⅜	.70⅛
Decembre	.65⅛	.65½	.64⅜	.65⅛	.65½	.67⅛

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN





PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MLLE J. CHILLON demande de petites traductions de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 55, rue Marguerite, Tél. A5532.

LEÇONS DE PIANO par Melle Armande Goulet, élève de Gabrielle Mollot, 121 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. [illegible].

INSTITUTRICE demandée pour l'école Lalonde. Avec expérience. Pour terme de septembre. S'adresser à Auguste Pichette, secrétaire-trésorier, Sufferin, Man.

Huile D'Olive, qualité superfine, Caisson & Brocard. Le gallon: $6.50; le ½ gallon, $3.35; le ¼ de gallon, $1.90; le ⅛ de gallon, 95c. Richard Béliveau Cie., Winnipeg.

Savon de Marseille. — Marque "Le Chat Extra" économise 25 %. Barres: 1 kilogramme 500 grammes, 75c; 1 kilo, 60c. 100 morceaux Jumeaux, la caisse $12.00 Richard Béliveau Cie., Winnipeg.

BREUVAGE. — Poudre végétable, soluble dans l'eau: Citron, orange, grenadine, crème de menthe, chartreuse, bénédictine, etc. Dôse: 1 gallon, 50 sous; 5 gallons pour $2.00. Recette incluse. Cie Richard Béliveau, Winnipeg.

TABAC. — Tabac canadien Regalia garanti première qualité. Prix spécial: 5 livres pour $2.00. Poste payée. Cie. Richard Béliveau, Winnipeg.

TERRES A VENDRE, bâties et non bâties, à La Broquerie. Aussi maisons à vendre dans le village. A des conditions et prix très raisonnables. Prière de s'adresser à M. Amédée Gérieux, La Broquerie, Man.

2 CHAMBRES à louer, haut de maison, usage du téléphone. S'adresser à 396 Des Meurons, St-Boniface.

ON DEMANDE un voyageur qui pourrait vendre nos lignes de tabac en feuilles à commission comme side-line aux marchands dans le Manitoba, dans les Centres canadien-français. Frenette et Frère, Commerçants de Tabacs, L'Epiphanie, Québec.

A VENDRE St-Norbert, belle terre de 165 acres 55 en culture, 25 en labour d'été. Maison, étable et graineries neuves. Sur la Rivière Rouge et le chemin Jefferson, $80.00 l'acre. $4,000 comptant, balance, termes faciles. S'adresser à Napoléon Verreault, St-Norbert, Man.

A VENDRE A L'ACRE. — Une bonne coupe de bois pour chauffage à bonnes conditions. Pour toutes informations, s'adresser à M. Jos. Champagne, St-Norbert, Man.

LA BAIE D'HUDSON a besoin d'une teinturière de dentelle. S'adresser à Melle Thornhill, "Novelty Apparel Department", Baie d'Hudson.

SACRE-COEUR

Dimanche prochain, après-midi, il y aura une réunion générale de tous les jeunes gens de la paroisse afin de réorganiser le cercle Portelanie. Il est de l'intérêt des jeunes gens de la paroisse de faire partie d'un cercle catholique paroissial. Donc à tous nos jeunes gens de se faire un devoir d'y assister.

Dimanche aura lieu la première réunion des membres de la ligue du Sacré-Coeur. Les hommes et jeunes gens sont invités à faire la communion le matin et à assister à l'heure d'adoration le soir.

On nous prie d'annoncer que le bazar de cette année aura lieu du 20 au 26 novembre. Toute personne désirant faire des dons en argent ou objets sont priés de le faire parvenir au presbytère.

On annonce le prochain mariage du Dr G. La Flèche avec Melle Manseau de Québec.

CATHEDRALE DE LE PAS



Nouvelle Cathédrale de Le Pas dont la Bénédiction a eu lieu mercredi dernier. Elle a été construite par J.-J. Dupuis, de St-Boniface.



TOURNOI ATHLETIQUE

Le Comité de Récréation a le plaisir d'annoncer aux citoyens de Saint-Boniface et aux athlètes en particulier qu'il tiendra son tournoi athlétique annuel dans le parc du collège samedi et dimanche les 23 et 24 du courant. Le Comité est heureux de communiquer au public la bonne nouvelle que les autorités du collège et de la St-Jean-Baptiste ont consenti gracieusement à faire coïncider leur "field day" avec le tournoi annoncé plus haut. Le 22 dans la soirée il y aura une grande parade à laquelle sont instamment priés à prendre part toutes les maisons de commerce, les sociétés et les clubs de cette ville. C'est un excellent moyen d'attirer l'attention de notre population sur l'oeuvre que poursuit le Comité de Récréation et de plus c'est une occasion exceptionnelle offerte à toutes nos industries locales d'annoncer leurs produits ou de les exhiber dans les chars allégoriques etc. Les propriétaires d'automobiles sont cordialement invités à participer à cette démonstration. Le départ aura lieu à l'hôtel-de-ville à 7.30 p.m. Un prix de dix piastres offert par le comité, sera décerné au possesseur de l'automobile la mieux décorée ou du char allégorique le plus original.

Voici un sommaire au programme de jeux.

Samedi, dans la matinée, épreuves ouvertes aux élèves du collège seulement.

Dans l'après-midi, jeux et courses de toutes sortes pour le public. Dans la soirée il y aura un concert donné par la Fanfare Lavérendrye. Dimanche après-midi. Courses annuelles ouvertes à tous les amateurs canadiens français de la province pour la magnifique coupe de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche dans la soirée.—Concert —attractions diverses.

Le comité de Récréation profite de l'occasion pour offrir ses sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu seconder le comité dans ses efforts en donnant de magnifiques prix. Le comité se permet aussi de remercier tous ceux qui au cours de la saison lui ont aidé de quelque façon que ce soit à la population de bons amusements.

Le comité espère pouvoir faire davantage l'an prochain en escomptant l'appui généreux de tous les citoyens qui ont à coeur de donner, à notre jeunesse des récréations saines et ce dans notre ville même.

LE CERCLE L'AIGLON

Le Cercle l'Aiglon de St-Boniface, après le répit occasionné par les vacances, va commencer incessamment ses pratiques du lundi.

Appel est fait à tous ses membres de se préparer en conséquence et de faire du recrutement.

En plus de la continuation des répétitions de la comédie, le Cercle va mettre à l'étude l'Oratorio "Le Paradis Perdu."

Les membres seront avertis personnellement de la première réunion qui aura lieu probablement lundi le 25 septembre.

Feu Mme Joseph Doiron

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Joseph Doiron, née Emma Beaulieu, survenu à l'hôpital de St-Boniface, samedi dernier, le 9 septembre, à 9 heures du soir, à l'âge de 32 ans. Son service a eu lieu à la cathédrale, mardi, le 12 M. l'abbé Lavoie officia avec diacre et sous-diacre.

Mme Doiron laisse pour pleurer sa perte: son époux, deux fils, Rosario et Emile, son père, sa mère, cinq frères et trois soeurs.

Mme Doiron faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne qui assistèrent en corps à l'enterrement.

MADAME LA COMTESSE D'AUDRIFFET A SAINT-BONIFACE

Dimanche soir Madame la Comtesse d'Audriffet a fait une conférence dans la salle du collège de St-Boniface sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau, Archevêque de St-Boniface de M. le Dr N.-A. Laurendeau, Maire de cette ville et du Rév. Père Recteur du Collège. M. le Maire présenta Madame la Comtesse d'Audriffet en termes choisis et en lisant la belle lettre de recommandation de son Eminence qui avait pour but de faire un appel charitable en faveur des orphelins français de la grande guerre a été des plus émouvants; Madame la Comtesse, la dévouée déléguée de l'oeuvre de Soutien Français "Pro Infantia, Pro Patria" après avoir exprimé avec une éloquence toute patriotique le tribut d'admiration et de reconnaissance que l'on doit aux héroïques poilus ainsi qu'à leurs non moins vaillants frères d'armes canadiens, a cité quelques exemples touchants concernant ses chers petits protégés tant dans les régions dévastées par l'ennemi qu'à l'arrière. Ensuite elle a expliqué tout le dévouement de la femme française pendant la guerre et ce qu'était la famille française, non connue par l'étranger de passage et si décriée par la propagande ennemie pour discréditer la France. France non athée, comme certains veulent le faire croire, mais la France immortelle, immortellement catholique.

Il est infiniment doux d'entendre faire comprendre que le monde a trop longtemps jugé les Français sur les scories de la surface. Quelques milliers de personnages évasifs ne constituent pas plus un pays qu'un oiseau ne fait le printemps! Tandis que les millions d'honnêtes gens, dont personne ne parlait jamais, sont ceux que l'on a vus en 1914-1918 et qui, tout en étonnant, ont fait l'admiration du monde entier.

Pendant la soirée un joli programme musical a été donné. Ouverture duo de piano par deux élèves du Collège puis par intervalles: M. S. Hélie, Mme J.-A. Breitner, le Luthecia, quatuor formé par Mme L. Thibault, Mlle Violet Johnston, M. Harry Rosenfield sous la direction de M. René Wegbecher et enfin Mlle Violet Johnston dans un solo de violon. Le talent de tous ces artistes a été hautement apprécié par l'auditoire qui le leur a témoigné par des rappels et de chaleureux applaudissements. Les artistes du quatuor sont tous membres de la symphonie Allen Orchestra dirigée par le bien connu Charles Manning.